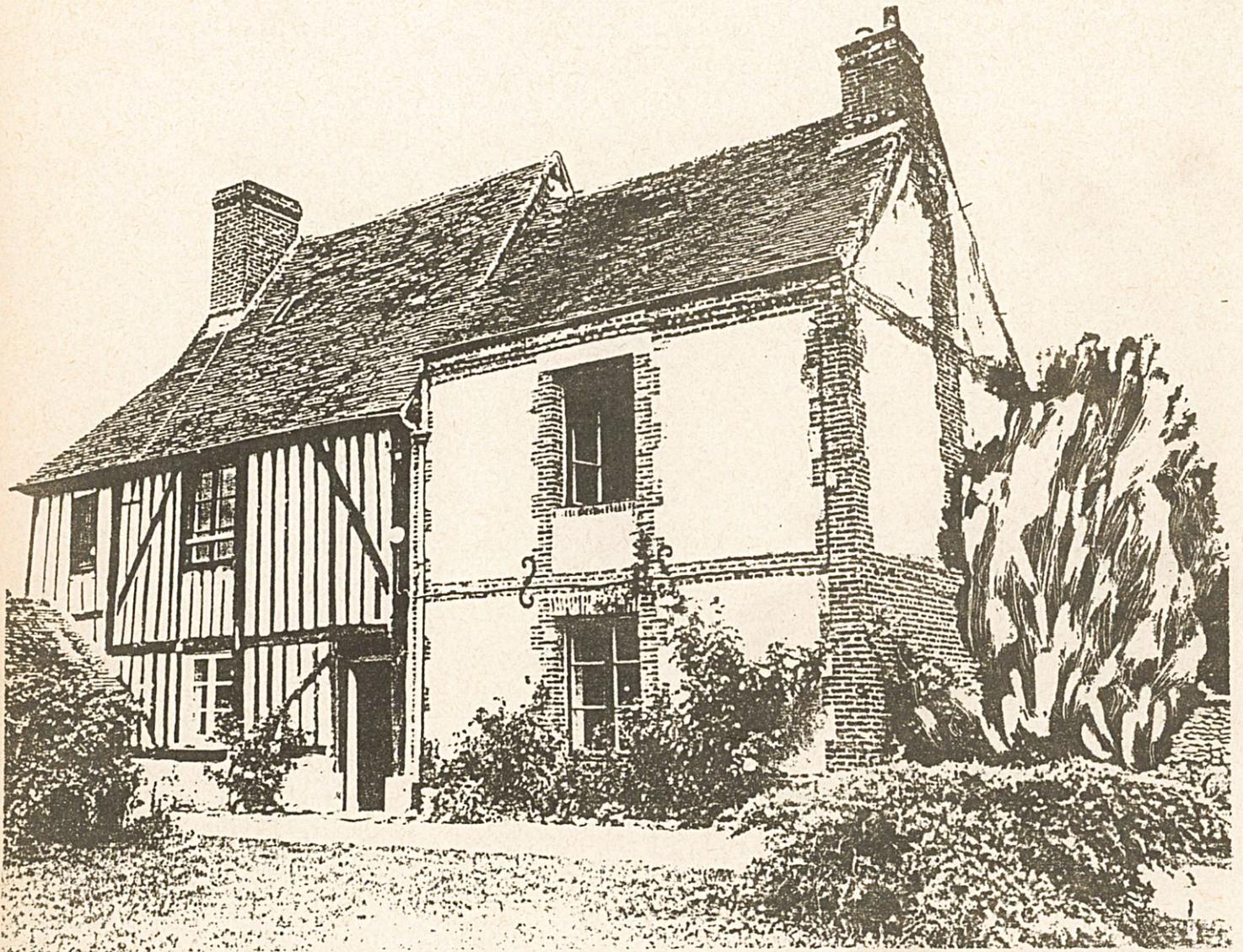


HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES



Ecots: Le Presbytère

N° 34 — 30 F

JUIN 1991

Bulletin publié par le Foyer Rural du Billot
L'ODON - NOTRE-DAME-DE-FRESNAY - 14170 Saint-Pierre-sur-Dives

SOMMAIRE

<i>A NOS LECTEURS</i>		<i>p. 3</i>
-----------------------	--	-------------

<i>PETIT GUIDE DE L'EXPOSITION "LES ARTISANS DU CUIR"</i>	<i>J. MANEUVRIER</i>	<i>p. 4-20</i>
---	----------------------	----------------

<i>REGISTRE DES BAPTISTAIRES, MORTUAIRES ET MARIAGES DE LA PAROISSE DE BERVILLE 1668</i>	<i>D. FOURNIER</i>	<i>p. 21-42</i>
--	--------------------	-----------------

<i>LE PRESBYTERE D'ECOTS</i>	<i>C. MANEUVRIER</i>	<i>p. 43-48</i>
------------------------------	----------------------	-----------------

<i>SAINTE-MARGUERITE DE VIETTE 1688 SCANDALE DANS L'EGLISE</i>	<i>S. & H. PAUMIER</i>	<i>p. 49-51</i>
--	----------------------------	-----------------

<i>LE CARREFOUR A HEURTEVENT</i>	<i>S. & H. PAUMIER</i>	<i>p. 52-55</i>
----------------------------------	----------------------------	-----------------

<i>LE CHATEAU DE LA HOUBLONNIERE</i>	<i>N. PERDEREAU</i>	<i>p. 56-60</i>
--------------------------------------	---------------------	-----------------

<i>LA ROUTE DES ARTISTES DU PAYS D'AUGE SUD</i>	<i>R. FALCKE</i>	<i>p. 61-64</i>
---	------------------	-----------------

<i>RALLYE-CONCOURS</i>		<i>P. 65-70</i>
------------------------	--	-----------------

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR

FOYER RURAL LE BILLOT

14170 L'UDON-NOTRE DAME DE FRESNAY

Imprimerie spéciale.....Foyer Rural Le Billot
N° de publication.....ISSN 0298 6728
Nombre d'exemplaires.....500

Responsables de publication:

Gérant: Jack MANEUVRIER

Membres: Almir BELLIER, Ginette BELLIER, Dominique BORDEAUX, Yvon BOUILLE,
Eric BOURGAULT, Paulette BRICON, Thierry BRICON, Henri CALLEWAERT, Marie-
France CHANU, Yvette DENIS, Pierre GIRARD, Jean GODET, Chantal GUILLIN,
Gérard GUILLIN, Marie-Thérèse HUGOT, Pierre LANGUE, Danie MANEUVRIER,
Christophe MANEUVRIER, Michel NIGAULT, Odile PLEKAN, Henri PAUMIER, Solange
PAUMIER, François WEBRE.

ABONNEMENT

Abonnement ordinaire (4 numéros) 60 F
Abonnement Bienfaiteur avec adhésion au Foyer.....100 F
(Pour un envoi par la poste, ajouter au montant de l'abonnement la somme de
40 F pour frais d'envoi).

Vente au numéro: 30 F

SOMMAIRE

<i>A NOS LECTEURS</i>		<i>p. 3</i>
-----------------------	--	-------------

<i>PETIT GUIDE DE L'EXPOSITION "LES ARTISANS DU CUIR"</i>	<i>J. MANEUVRIER</i>	<i>p. 4-20</i>
---	----------------------	----------------

<i>REGISTRE DES BAPTISTAIRES, MORTUAIRES ET MARIAGES DE LA PAROISSE DE BERVILLE 1668</i>	<i>D. FOURNIER</i>	<i>p. 21-42</i>
--	--------------------	-----------------

<i>LE PRESBYTERE D'ECOTS</i>	<i>C. MANEUVRIER</i>	<i>p. 43-48</i>
------------------------------	----------------------	-----------------

<i>SAINTE-MARGUERITE DE VIETTE 1688 SCANDALE DANS L'EGLISE</i>	<i>S. & H. PAUMIER</i>	<i>p. 49-51</i>
--	----------------------------	-----------------

<i>LE CARREFOUR A HEURTEVENT</i>	<i>S. & H. PAUMIER</i>	<i>p. 52-55</i>
----------------------------------	----------------------------	-----------------

<i>LE CHATEAU DE LA HOUBLONNIERE</i>	<i>N. PERDEREAU</i>	<i>p. 56-60</i>
--------------------------------------	---------------------	-----------------

<i>LA ROUTE DES ARTISTES DU PAYS D'AUGE SUD</i>	<i>R. FALCKE</i>	<i>p. 61-64</i>
---	------------------	-----------------

<i>RALLYE-CONCOURS</i>		<i>P. 65-70</i>
------------------------	--	-----------------

HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES

BULLETIN TRIMESTRIEL PUBLIE PAR

FOYER RURAL LE BILLOT

14170 L'OUDON-NOTRE DAME DE FRESNAY

Imprimerie spéciale.....Foyer Rural Le Billot
N° de publication.....ISSN 0298 6728
Nombre d'exemplaires.....500

Responsables de publication:

Gérant: Jack MANEUVRIER

Membres: Almir BELLIER, Ginette BELLIER, Dominique BORDEAUX, Yvon BOUILLE,
Eric BOURGAULT, Paulette BRICON, Thierry BRICON, Henri CALLEWAERT, Marie-
France CHANU, Yvette DENIS, Pierre GIRARD, Jean GODET, Chantal GUILLIN,
Gérard GUILLIN, Marie-Thérèse HUGOT, Pierre LANGUE, Danie MANEUVRIER,
Christophe MANEUVRIER, Michel NIGAULT, Odile PLEKAN, Henri PAUMIER, Solange
PAUMIER, François WEBRE.

ABONNEMENT

Abonnement ordinaire (4 numéros) 60 F

Abonnement Bienfaiteur avec adhésion au Foyer.....100 F

(Pour un envoi par la poste, ajouter au montant de l'abonnement la somme de
40 F pour frais d'envoi).

Vente au numéro: 30 F

A NOS LECTEURS

Lors de la mise en place de l'Exposition "LES ARTISANS DU CUIR", nous nous sommes aperçus que certaines vitrines, que des panneaux de documents et de photos, que beaucoup d'objets n'apportaient pas au visiteur les explications nécessaires à une bonne compréhension du travail des artisans. C'est pourquoi nous avons édité un "PETIT GUIDE DE L'EXPOSITION" dont vous trouverez le texte dans les premières pages de ce bulletin.

Le 2 juin, nous avons eu le plaisir d'accueillir l'Assemblée Générale de l'Association "LE PAYS D'AUGE". Les 375 participants ont eu la possibilité de visiter notre exposition.

Le 16 juin, 148 personnes ont participé à notre sortie "DECOUVERTE DES MANOIRS". Le programme de cette journée comprenait les visites du manoir BATISA à Heurtevent, du manoir de la Cour Mathieu à Mesnil-Durand, de l'église de Saint-Martin du Mesnil-Oury, du manoir de Carel à Saint-Michel de Livet et du Château de La Houblonnière. Vous trouverez dans ce bulletin des articles concernant le manoir BATISA et le Château de La Houblonnière. Le manoir de la Cour Mathieu sera étudié dans notre prochain numéro.

Avec la participation du Musée du Livarot, de l'exposition "Boîtes à Images" de Livarot et de "La route des Artistes", le Foyer du Billot organise un Concours-Rallye gratuit doté de nombreux lots. Vous en trouverez la liste ainsi que le questionnaire en fin de bulletin.

POUR PRENDRE DATE:

18 août 1991: Vème Forum des collectionneurs et des Savoir-Faire avec, en particulier, démonstration du travail de la reliure et de la dorure, fabrication de beurre, crème, fromage à l'ancienne mais aussi présence d'une fileuse, d'une dentellière, de peintres, d'un potier, d'un sculpteur sur bois, etc...

13 octobre 1991: voyage en car à Chartres: visite du musée national de la machine agricole et de la cathédrale. (voir dépliant joint au bulletin)

AVANT-PROPOS

Avec ce "Petit guide de l'exposition: LES ARTISANS DU CUIR", nous espérons rendre votre visite plus agréable, plus complète, plus enrichissante. Si vous souhaitez en savoir plus, vous avez la possibilité de vous procurer le catalogue de l'exposition qui est le premier numéro, pour l'année 1991, de notre publication trimestrielle "HISTOIRE ET TRADITIONS POPULAIRES". Cette exposition est la quinzième manifestation présentée par "LE FOYER RURAL LE BILLOT". Elle a été réalisée à partir des prêts par les habitants de la région. Elle n'a reçu aucune subvention. Notre association peut poursuivre son activité grâce aux recettes de ses manifestations, à la vente de ses publications et aux adhésions avec abonnement à son bulletin trimestriel.

LE TAN

Dans notre région, le tan est obtenu à partir de l'écorce de chêne provenant de l'abattage des taillis ayant 20 à 25 ans d'âge.

Le 30 janvier 1701, contrat de vente de tan à prendre dans les bois de Berville, entre les religieux de St Pierre sur Dives et Pierre LAMBERT, marchand-tanneur.

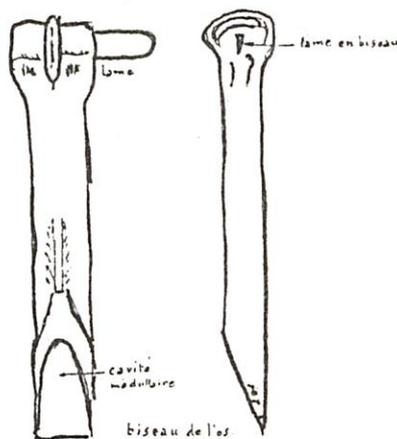
Photographies: Ancien moulin à tan de Vendevres.

Planche de l'Encyclopédie: Le moulin à tan.

VITRINE N° 1

Les peleurs d'écorces utilisaient "les os à peler" façonnés dans un tibia de cheval, de bovidé ou même de mouton. La tête élargie de

l'os est destinée à tenir l'outil bien en main, l'autre extrémité taillée en biseau sous un angle de 25 à 30°, présente un tranchant rectiligne. Certains os sont munis d'une lame de fer enfoncée dans la tête spongieuse de l'os. Le peleur devait commencer par inciser l'écorce par le haut, tracer deux sillons parallèles verticaux d'une longueur d'environ 1,50 m et décoller l'écorce avec la partie biseautée de l'os.



OS à peler Echelle 1/2
 (collection F. Rault)
 Dessin F. Rault (Le Pays d'Auge
 Outil du peleur nov. 1975

Nous présentons également dans la vitrine n°1, des pelards métalliques, sorte de cuillers à bord tranchant, utilisés comme les os.

Le tan, coupé au printemps, était mis à sécher pendant une ou deux semaines, rassemblé en fagots et porté aux moulins à tan où il était broyé.

Moules à tannées et tannées: Après avoir passé plusieurs mois dans les fosses, le tan perd de son efficacité. Il est alors retiré des fosses, mis dans des moules rectangulaires, tassé avec le pied chaussé de sabot. La motte de tan ou tannée ainsi obtenue est placée sur un mur pour le séchage. Elle sera utilisée comme combustible. Madame BARATTE, petite fille de tanneur nous a signalé que dans sa famille on n'achetait ni bois ni charbon et que le chauffage de la maison était réalisé uniquement par la combustion des tannées.

Protection pour joug de bœufs. Cette pièce de cuir était placée autour des cornes des bœufs pour les protéger du joug.

Passe-corde utilisé pour passer les ficelles et les cordes aux endroits nécessaires pour maintenir deux pièces de cuir.

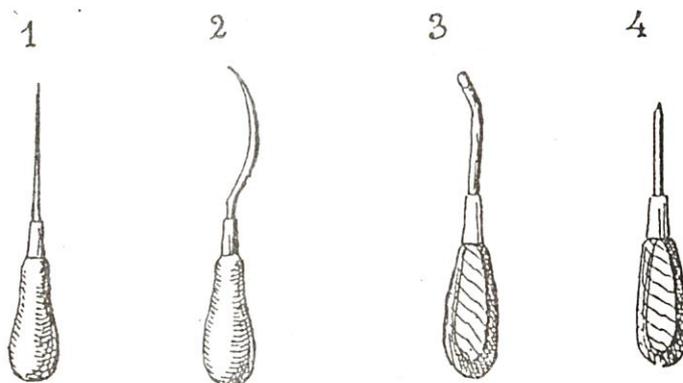


Arrache-crin pour enlever le crin mis en trop dans le collier

VITRINE 10

Paquet de poix de Suède. La poix obtenue à partir de résine ou de goudron de bois était utilisée pour préparer le fil pour les coutures.

Alènes à coudre: N° 1 sert à percer les trous dans les cuirs pour les coutures proprement dites. N° 2 alène courbe. N° 3 alène à lacer. N° 4 alène aux pinces.



Alènes à coudre.

Carte de boutons. A. Raymond, Grenoble. Boutons dits à tourniquet pour les bâches des carrioles.

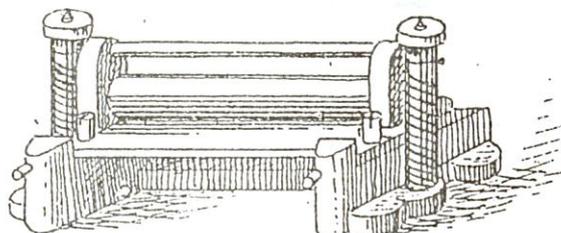
Carnet d'ouvrier d'Adolphe MARIE, bourrelier du BILLOT (voir catalogue de l'exposition)

Pousse-aiguille, pièce de cuir maintenue dans la main pour pousser l'aiguille.

Couteau à parer pour diminuer l'épaisseur des cuirs.



Couteau à parer.



Couteau à parer pour harnais.

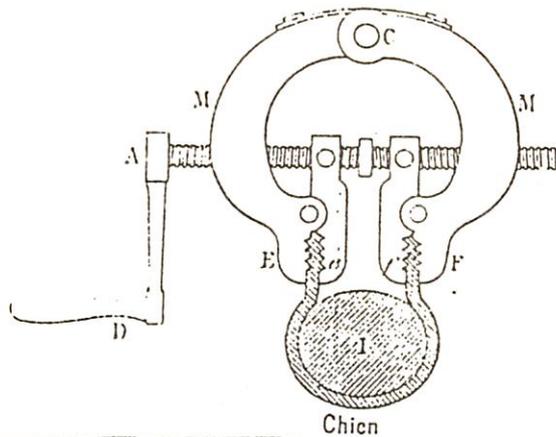
SALLE 3 - LE CORDONNIER

VITRINE N° 11

Pinces à monter: sorte de tenailles dont les mors sont plats et taillés intérieurement. Les pinces à monter sont utilisées pour tendre la doublure et le cuir sur la forme.



Chien: le chien se compose de deux mâchoires en fer mobiles autour d'une goupille. Les mâchoires sont percées de deux trous filetés dans lesquels pénètre une vis. Le chien sert à monter les chaussures, en particulier la cambrure.



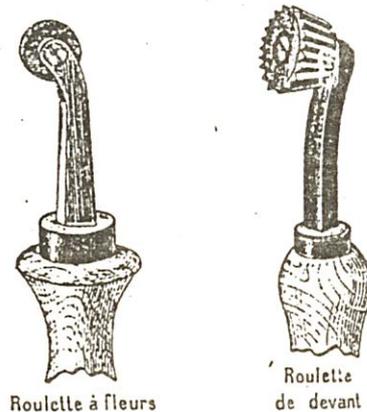
Support pour monter les tiges.

Chaussure en cours de fabrication.

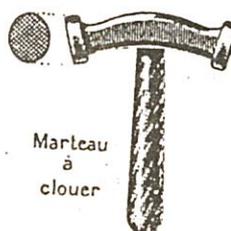
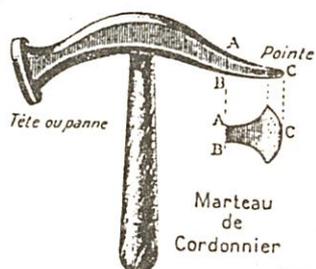
Crochet à déformer

VITRINE 12

Roulettes à fleur: ces roulettes permettent d'imprimer sur la semelle des fleurs et des dessins de toutes sortes.



Marteaux: le marteau du cordonnier a une forme spéciale qu'on ne rencontre dans aucun autre métier. La tête est terminée par une plane, ronde ou légèrement ovale qu'on nomme la panne. La pointe est aplatie et se termine en évantail. On trouve également le marteau à deux têtes qui sert principalement à enfoncer les chevilles ou les pointes de métal, fer ou cuivre, il porte deux pannes égales.

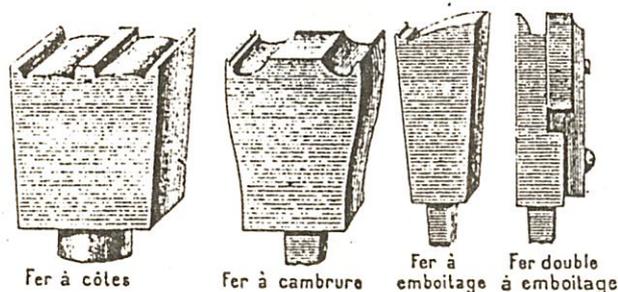


Timbre publicitaire en laiton, PELLET pour que votre enfant marche droit, voûte plantaire incorporée.

griffe à clouer utilisé pour marquer la place des chevilles.

Bisagüe en buis servant à astiquer, à lisser les semelles et les flancs.

Fers à lisser: Lorsque toutes les parties visibles de la semelle et du talon sont bien polies, on y passe au pinceau une couche de noir et on laisse sécher. Puis on y applique une couche de cire que l'on fait briller avec un instrument dur et fort: les fers à chauffer.



Râpe pour la finition.

Emporte pièce dentelé.

Photographie: magasin-fabrique de chaussures, Lisieux.

Photographie: "La Botte d'Or" à St Pierre sur Dives.

Planche encyclopédie Diderot, d'Alembert: Le Cordonnier

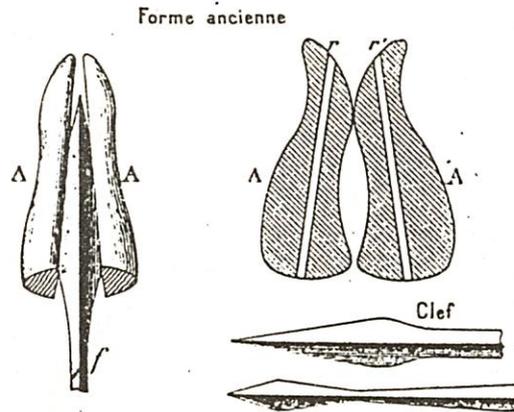
Peinture: huile de Claudette DEPRAETERE: le cordonnier

Atelier de cordonnier Morteaux-Couliboeuf

VITRINE 13

Toupie à torsader et à poisser le fil

Formes en bois: c'est sur la forme qu'on applique les différents morceaux de cuir qui constituent une chaussure et qu'on les réunit entre eux soit par des coutures, soit par des clous ou des vis. Autrefois les cordonniers fabriquaient eux-mêmes les formes dont ils avaient besoin. Chaque client avait sa propre forme.



Machine à parer pour diminuer l'épaisseur du cuir.

Lissoir métallique à semelle.

Forme métallique avec empiècement en laiton pour forcer l'emplacement des oignons du pied du client.

Photographie: M. LECROSNIER, cordonnier, 1985.

Papier: chausseur René LELIQUAIRE, 1 rue aux Fèvres et place Victor Hugo, Lisieux.

Galoches à semelle de bois.

Galoches d'enfant à semelle cloutée, portée vers 1947.

Boîte de cireur.

VITRINE 14

Facture LELIEVRE, cordonnier au Billot, 1913.

Mesure ou compas de cordonnier servant à mesurer la longueur du pied.

Boutons de bottines.

Tire-boutons permettant d'ouvrir la bottine avant de la retirer.

Pince pour poser les oeillets.

Machine à poser les oeillets.

Bottines.

Machine pour sertir le fer à l'extrémité des lacets.

Lacets en cuir.

VITRINE 15

Pied de cordonnier: le pied est l'enclume du cordonnier. C'est sur le pied qu'il place la chaussure toutes les fois qu'il veut y enfoncer une cheville, un clou, une pointe. Autrefois on n'utilisait que le pied droit. On préfère depuis le XIXème le col de cygne qui se prête à toutes sortes de travaux que ne permet pas l'ancien pied droit.



Pied



Col de Cygne

VITRINE 16

Formes métalliques. (même usage que les formes en bois)

Sur le panneau: Statut des savetiers-carreleurs 1495. (voir article dans le catalogue). Avant la moitié du XVIIIème siècle, les savetiers ne devaient exécuter que des travaux de réparation, les cordonniers ayant seuls le privilège de fabriquer des chaussures neuves.

Décret de la Convention Nationale du 18 frimaire an II qui met tous les cordonniers de la République en réquisition pour le service des armées.

Planche: outils de cordonnier.

Photographie: reproduction d'une carte postale: le cordonnier normand.

VITRINE 18

LE PARCHEMINIER

Le parchemin de pergaminé, peau de Pergame, fut inventé vers 283 avant J.C, dit-on, lorsque Ptolémée II, roi d'Alexandrie, jaloux de la bibliothèque de Pergame, y interdit l'exportation du papyrus égyptien. Le parchemin est constitué d'une peau d'animal (chèvre, mouton, agneau) préparée après tannage et ponçage à recevoir l'écriture et la peinture. L'usage du parchemin ne se répandit que lentement et il fut plus largement employé en Occident qu'en Orient. A partir du VIIème siècle, il fut utilisé pour les chartes royales. Le parchemin était couramment réutilisé après grattage.

PREPARATION DU PARCHEMIN

Les peaux prises chez le boucher (dites peaux vertes) étaient d'abord nettoyées puis passées au bain de chaux et grattées au couteau rond afin de faire tomber les poils (débouillage) et enfin soigneusement "mégies" (préparées à l'alun). Ce tannage spécial étant terminé, chaque peau était placée sur les côtés d'un cadre en bois et tendue à l'aide de cordelettes attachées à des chevilles enfoncées sur les côtés de ce cadre; la tension était réalisée en tournant ces chevilles (rotation) progressivement. Lorsque les peaux avaient été mises en état de tension optima, elles étaient séchées dans un hangar, à l'ombre. Quand elles étaient sèches, l'artisan parcheminier leur enlevait de l'épaisseur à l'aide d'un instrument spécial, le fer à écharner, ressemblant quelque peu à une herminette. Ce travail terminé, la peau était coupée pour devenir soit du parchemin, soit des peaux de tambour, soit des tamis fins. (d'après Dr Stephen-Chauvet in La Normandie Ancestrale")

Au-dessus de la vitrine parchemin et fer à écharner.

Dans la vitrine divers actes et parchemins réutilisés comme reliure de minutiers de notaires.

A côté de la vitrine, jouet d'enfant: mouton à roulette recouvert de parchemin.

VITRINE 19

LE GANTIER

Le gant est fabriqué à partir de pièces assemblées et cousues, il comprend: Le corps du gant, le pouce, les fourchettes ou entre-doigts, la piécette ou carabin, le coeur, les plaquettes ou le galon, les bandelettes, les broderies, les pièces pour renforcer les boutonnières quand il y a lieu.

Couteau à doler: il constitue l'outil essentiel du gantier. C'est une lame rectangulaire d'acier trempé, à coins arrondis, et pourvue d'un manche en bois. L'ouvrier travaille sa peau pour l'amincir à l'aide du couteau à doler sur une table en marbre.

Calibres ou Emporte-pièces: ils sont de 4 sortes, selon qu'ils sont destinés à découper les gants, les pouces, les fourchettes ou les demi-fourchettes.

Machine à festonner le bord des gants.

Machine à coudre.

Machine surjeteuse

Appareil pour écarter les doigts.

Main-chaude avec pied pour former les doigts du gant.

VITRINE 17

LE RELIEUR

La reliure reliure artisanale, la seule qui nous intéresse ici, comporte un ensemble d'opérations manuelles complexes visant d'une part à lier entre eux les différents cahiers constituant le volume et d'autre part à assurer la protection de l'ensemble ainsi formé contre l'usure et la salissure.

Les feuilles sortant de la presse de l'imprimeur sont pliées par le brocheur puis battues pour être assouplies puis passés sous une *presse* où il reçoit une forte compression pour amincir le volume et éviter ultérieurement sa torsion. Les divers cahiers sont alors assemblés sur des ficelles, *les nerfs* ou des rubans fortement tendus à l'aide d'un *cousoir*. Selon qu'ils seront ou non *grecqués* c'est-à-dire entaillés dans le dos du volume, ces nerfs seront saillants, on parlera alors de *dos à nerfs* ou s'encastrent, donnant un *dos lisse*. Après avoir été *rogné*, on procède à l'*encolage* en passant une couche de colle forte sur le dos, puis, à l'*endossure* qui consiste à placer le volume entre les deux mâchoires d'un *étai à endosser*. Après avoir été *arrondi*, le dos est battu pour obtenir de chaque côté une saillie, *mors* ou *charnière* sur laquelle vient s'adapter le *plat*: le volume *est passé en carton*, c'est-à-dire qu'il reçoit sur chacune de ses faces un habillage de cartons reliés aux fils ou aux rubans. Ces cartons préalablement battus assurent la rigidité de la couverture. Puis le volume est repris dans l'étai et le dos habillé d'une toile de renfort. Après avoir posé en tête et en queue les *tranchefils*, on passe à la *couvrure*, l'habillage. Les cuirs utilisés, *les peaux*, sont coupés à la dimension nécessaire et amincis sur les bords ou *parés*. Selon le luxe dont on veut entourer l'ouvrage, il sera couvert de cuir en totalité, ce sera alors une reliure en plein, ou simplement sur le dos et une partie des plats, ce sera alors une *demi-reliure*, à moins qu'il ne comporte également des coins en cuir, on aura alors une *demi-reliure à coins* dite aussi *reliure amateur*.

Selon la nature de la peau, on parlera de veau, de chagrin (peau de mulet, d'âne ou de cheval levée sur la croupe et "maroquinée"), de maroquin (peau de chèvre ou de bouc), de basane (peau de mouton), de truie, etc.

Dès le XVI^e siècle, cet art atteint un très haut degré de perfection qu'il s'agisse de la technique de *liure* ou de la richesse de la décoration, l'une et l'autre rarement dépassées depuis, sauf par certaines oeuvres, parfois éblouissantes du troisième quart du XIX^e siècle. Celles-ci, dans le contexte très perfectionniste de l'époque - c'est l'âge d'or du Compagnonnage - furent exécutées pour des présents à d'éminents personnages ou pour des bibliophiles désireux de donner une parure supplémentaire aux ouvrages rarissimes de leur bibliothèques et dépensant des fortunes afin d'obtenir des oeuvres parfaites, tant dans la *couvrure* que dans la *dorure*.

Les oeuvres provinciales n'atteignirent sans doute jamais ces hauts sommets mais il est intéressant de suivre dans la production lexovienne - particulièrement entre 1770 et 1850 - l'évolution des modes parisiennes et leur transposition. On y trouve donc aussi bien des dos à nerfs que des reliures à dos lisses et à faux nerfs, que des décors au *petit fer*, à la *roulette* ou à la *plaque*. Sans pouvoir remonter très haut avec certitude, on peut en effet trouver un certain nombre de belles reliures de cette époque, exécutées généralement comme présents et offrant parfois l'exemple de recherches décoratives intéressantes. Les ateliers provinciaux, même modestes, comportaient en effet un large éventail de *fleurons*, de *poinçons*, et de *roulettes*, mais aussi sans doute de plaques, destinés à appliquer à chaud sur le cuir des motifs en creux, soit en interposant une feuille d'or, et l'on parle de *dorure*, soit directement, auquel cas, abusivement puisque le fer est chauffé, l'on parle de *décor à froid*.

L'introduction et la généralisation de la reliure industrielle a vu disparaître nombre d'ateliers de reliure artisanaux, mais depuis un demi-siècle, pour répondre à la demande sans cesse croissante de techniciens, tant pour conduire les fabrications industrielles que pour assurer l'entretien ou la restauration des ouvrages des bibliothèques, tant en France qu'à l'étranger, le Collège Technique Paul-Cornu, à Lisieux, dispense un enseignement de la reliure.

REGISTRE DES BAPTISTAIRES, MORTUAIRES
ET MARIAGES DE LA PAROISSE DE BERVILLE
POUR L'AN QUI COMMENCERA EN JANVIER 1668

Le présent registre a esté par nous Louis Vauquelin estimé Sieur de N(?)..ry, Connétable du Roy, Lieutenant Général à Falaize, paraphé, contenant douze feuillets, ce dernier jour de décembre 19 soixante et sept.

Vauquelin

Jamot

Premier
d'Ecajeul

Le deuxiesme jour de Mars Mil Six Cents Soixante et huit a esté baptisée une fille pour Philippe Jollain et Jacqueline Vasnier sa femme, nommée Marie par Marie Vasnier assistée de Louis Desloges, ladite enfant née de l'onze du présent mois, ledit père et parrain et marraine soubz signées (sic)

le merc
†
dudit Desloges

le merc
†
de ladite Vasnier

Jollain

Le quinziesme jour de Mars Mil Six Cents Soixante et Huit a esté baptisée une fille pour Jean Radiguet et Marie Seigneuret sa femme, nommée Marie Magdelaine par Marie Radiguet assistée de François May, laquelle est née du quatorze du présent mois, lequel Radiguet parrain et marraine ont signé cy dessous

le merc
†
dudit Radiguet

F. May

Marie Radiguet

Le premier jour d'Avril Mil Six-Cents soixante et huit est décédée Marie Cané et a esté inhumée le lendemain, présents -P-i-e-r-r-e- Jean Tesnier et Philippe Jollain ayant assisté au convoy.

J. Tesnier

Ph. Jollain

Le vingt-deuxiesme jour d'Avril Mil Six Cents soixante et huit a esté baptisée un fils pour Pierre Roger et Jeane Marcouaut sa femme, nommé Pierre. Pierre May assisté de Margueritte Hamelin, ledit enfant né du dix-neuf, ledit père, interpellé de signer a déclaré ne pouvoir signer et a mis son merc cy dessous avec le parrain et marraine.

le merc dudit
ⓧ X
Roger

P. May

le merc de
ⓧ
ladite Hamelin

Le vingt-cinquiesme jour d'Avril Mil Six Cents soixante et huit a esté baptisé un fils pour Sébastien Motte, et Magdelaine Seigneuret sa femme, nommé Adrian par Adrian Seigneuret fils Adrian assisté de Marie Poullain, ledit enfant né du vingt et un, lesdits père, parrain et marraine soubz signés.

S. Motte

le merc de
A
Adrien Seigneuret

le merc
w
de ladite Poullain

Le cinquiesme jour de May Mil six cents soixante et huit a esté baptisée une fille pour Henry Angerville le jeune et Jeane Le Bourgeois sa femme, nommée Marie par Marie Lebourgeois assistée de Nicolas Angerville, ledit enfant né du premier jour de ce mois, ledit père, parrain, et marraine soubz signés.

le merc de
~~~~~  
ladite Le Bourgeois

N. Angerville

Henry  
Angerville

Le troisiemesme jour de juillet Mil six cents soixante et huit a esté inhumée dans le cimetiére Lucasse Tesnier, laquelle estait décédée le second dudit mois soubz présence de Roland Launay son mary et Guillaume Desloges l'ainné. Ledit Launay a déclaré ne pouvoir signer et a apposé son merc cy dessous.

le merc dudit  
+  
Launay

Desloges

Le dix-septiesme jour de juillet Mil six cents soixante et huit est décédée Louise Courcoult et a esté inhumée le lendemain dans l'église. Présents Me Jacques et Jacques Cauvin ayant assisté au convoi a c(?).. appellés.

J. Cauvin

J. Cauvin

Le dix-septiesme jour de juillet est décédée Françoisse Tesnier audit an et a esté inhumée le lendemain au cimetiére en présence de Adrian Seigneuret et Pierre May qui ont signé cy dessous

P. May

Ad. Seigneuret

Le dernier jour de septembre Mil six cents soixante et huit a esté baptisée un fils pour Pierre May et Isabeau Duvese sa femme nommé François par François Vasnier le jeune assisté d'Anne Duvese, ledit enfant né du vingtiesme du présent mois et an. Présents père, parrain et marraine souz signés.

Pierre May

F. Vasnier

le merc de  
⊕  
ladite Duvese

Le dix-huitiesme jour de novembre Mil six cents soixante et huit a esté baptisée une fille pour Robert Mambreu et Anne Jollain sa femme, nommée Anne par Anne Le Villain assistée de Pierre Deshayes, ledit enfant né du troisiemesme du présent mois, lesdits père, parrain et marraine signés cy dessous, ledit père a déclaré ne pouvoir signer et a mis son merc cy dessous.

le merc dudit  
+  
Mambreu

Deshayes

Anne Le Villain

Le vingt-cinquiesme jour de novembre Mil six cents soixante et huit a esté baptisé un fils pour Philippe Taillebosch et Catherine Ozenne sa femme, nommé Pierre par Pierre Millon assisté de Marie Desloges, ledit enfant né du vingt-quatriesme du présent mois, lesdits parrain et marraine souz signés et nous a été attesté que ledit Philippe Taillebosch père est absent de sa maison depuis la St Michel dernière.

le merc de  
+  
ladite Desloges

le merc dudit  
+  
Taillebosch

Pierre Millon  
et Ozenne a mis son merc  
en dessous



Le vingt-septiesme jour de décembre Mil six cents soixante et huit est décédée Anne Mambreu, fille de Robert et a esté inhumée le lendemain dans le cimetiére. Présents Jean Tesnier et Pierre May ayant assisté au convoy a c(?).. appelés.

Soubs signé

J. Tesnier

P. May

Le vingt-huitiesme jour de décembre audit an est décédé Pierre May fils de feu Jacques May est (sic) a esté inhumé le lendemain dans l'église, présents Jean Tesnier son cousin et Pierre May aussi son cousin ayant assisté au convoy, tesmoins a c(?).. appelés souz signés

J. Tesnier

P. May

Le vingt-neuviesme jour de décembre Mil six cents soixante et -n-o-e-u-f- huit a esté baptisé un fils pour Jacques Du Chesne de Magdelaine Picot sa femme nommé Estienne par Jacques Le Boullonger Sieur de la Butte assisté de Yolen Picot, ledit enfant né du vingt-sixiesme du présent mois, lesdits père, parrain et marraine souz signés.

J. Le Boullonger (sic)

le merc dudit  
+  
Du Chesne

le merc de  
+  
la dite Picot

Le reste du présent registre a esté par nous Sonnard de B..rgand (?), Sieur de Saint Ouen (?), Lieutenant Général, continué, et contenant pour la .....té de face.. huit feuillets restants du(quel?) registre. Ce trentiesme jour de janvier 19 soixante et neuf.

Sonnard

Le huitiesme jour de janvier Mil six cents soixante et neuf est décédé Robert Jouenne et a esté inhumé le lendemain dans le cimetiére. Présents Gille Le Couvreur et Louis Le Couvreur ayant assisté à l'inhumation.

le merc dudit  
+  
Le Couvreur

le merc dudit  
+  
Le Couvreur

## ETUDE DU REGISTRE DE BERVILLE

(1668/1669)

L'étude du registre de Berville permet d'obtenir un certain nombre d'indications (certes limitées) concernant la vie sociale de cette paroisse à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous commencerons par examiner ce que peuvent nous révéler les noms de personnes contenus dans ce registre.

### 1. LES NOMS DE PERSONNES.

Le registre de Berville mentionne 118 personnes. Trois d'entre elles figurent sans nom de famille, pour diverses raisons :

le Sieur du Quesné : propriétaire de la ferme du Quesnay à Berville, connue depuis le début du XVII<sup>e</sup> s. (la delle du quessnet, 1608, ADC H7283), mais sans doute bien plus ancienne. Un document postérieur au registre fait également allusion au Sieur du Quesnay (1688, ADC H7283), sans préciser davantage. La ferme figure sur la Carte de Cassini.

Charlotte : fille naturelle du précédent, décédée en 1669. Le registre est particulièrement discret quant à l'âge et l'état civil de "Charlotte, fille naturelle de Marie Hervieu et du Sieur du Quesné". Il n'indique pas plus où cette malheureuse enfant de l'amour fut inhumée si hâtivement, "le mesme jour sur les cinq à six heures du soir".

Margueritte : autre décès anonyme, le nom de famille de feu Margueritte ayant été laissé en blanc. Il s'agit sans doute ici d'un oubli et non d'une dissimulation; la défunte "a esté inhumée le lendemain dans l'église".

La très grande majorité des personnages cités (112 sur 118) le sont par leur prénom suivi de leur nom de famille, et, beaucoup plus rarement, de leur profession ou leur titre :

Henry / Hanry Angerville le jeune; Marie Angerville; Nicolas Angerville.

Marie Bertran; Charles Bertran(d).

feu Michel Boucher; Jacqueline (Le) Boucher / Leboucher.

Pierre Bouet.

Marie Cané.

Me Jacques Cauvin; Jacques Cauvin; Nicollas Cauvin; Philippe Cauvin.

Georges Chauvin; Henry Chauvin; Jean Chauvin.

Louise Courcoul.

Catherine De la Rue.

Pierre Deshaves.

Guillaume Desloges l'ainé; Guillaume Desloges le jeune; Isabeau Desloges; Louis Desloges; Marie Desloges.

Estienne Du Chesne; Jacques Du Chesne.

Pierre Duclos / Du Clos

Anne Duverse; Isabeau Duverse; Mathieu Duverse.

Marie Grace.

feu Thomas Hamelin; Alexandre Hamelin; Fernand Hamelin; Françoise Hamelin; Margueritte Hamelin.

Marie Hervieu.

Nicolas Hiblôt.

Anne Jollain; Marie Jollain; Philippe Jollain.

feu / le desfunct Jean Jouenne; Anne Jouenne; Anne Jouenne; Marie Jouenne; Robert Jouenne; Guillaume J(o)uenne.

Charles L'engran; Jean L'engran.  
 Claudine L'Espy.  
 Catherine La Verge; Richard La Verge; Pierre La Verge / Laverge.  
 Abraham Launay; Gilles Launay; Roland Launay; Rol(1)and Launay.  
 Jacques Le Boullenger / Le Boullonger, Sieur de la Butte.  
 Jeane Le Bourgeois; Marie Le Bourgeois / Lebourgeois.  
 Gille Le Couvreur; Louis Le Couvreur.  
 Louise Le Distoy.  
 Maître Jacques Le Maignen / Lemaignen, tabellion; Michel Le Maignen / Lemaignen.  
 Claude Le Mière, Lemière.  
 Anne Le Villain.  
 Françoise Levasseur / Levavasseur.  
 Claude Mallet.  
 Anne Mambreu; Robert Mambreu.  
 Jeane Marcouaut / Lemarcouaut / Lemarcouaut / Lemarquaut.  
 Marguerite Martin.  
 feu Jacques May; François May; François May; Marie May; Pierre May; Pierre May.  
 Jean Meneut.  
 Pierre Millon.  
 le desfunct Pierre Motte; Adrian Motte; Barbe Motte; Jean Motte; Sébastien Motte.  
 Catherine Ozenne.  
 Magdelaine Picot; Yolen Picot / Piquot.  
 Marie Poullain.  
 Jean Radiquet; Marie Magdelaine Radiquet.  
 Jeane Roger; Pierre Roger; Pierre Roger.  
 Adrian / Adrien Seigneur; Marie Seigneur; Philippe Seigneur; Magdelaine / Magdeleine  
 / Magdelène Seigneur / Seigneur  
 Jeane Surville.  
 Philippe Taillebosc; Pierre Taillebosc.  
 Françoise Tesnier; Jean Tesnier; Lucasse Tesnier; Marie Tesnier.  
 Jeane Tesnière.  
 Catherine Vanier; François Vasnier le jeune; Jacqueline Vasnier; Jean Vasnier.

Enfin, il est fait mention de trois personnalités officielles qui ne résidaient vraisemblablement pas à Berville. Elles ont signé en divers endroits sur le registre :

Jamot ou Junot.  
Sonnard de B..rgand (?), Sieur de Saint Ouen (?), Lieutenant Général.  
 Louis Vauquelin, Sieur de N...ry, Connétable du Roy, Lieutenant Général à Falaize.

### 1.1. Les prénoms.

On relève dans le registre de Berville 42 prénoms différents, dont 25 prénoms masculins pour 64 hommes (taux de fréquence : 0,39), et 17 prénoms féminins pour 48 femmes (taux de fréquence : 0,35), ce qui révèle une variété légèrement plus grande pour les premiers. Ceci est principalement imputable à la forte fréquence de Marie (31%) qui s'impose face aux autres prénoms féminins, alors que les noms masculins les plus populaires n'atteignent pas une fréquence aussi élevée (Pierre 18%, Jean 12,5%).

Nous évoquerons ici en détail les prénoms masculins attestés dans le registre, étant donné que les prénoms féminins ont été déjà étudiés du point de vue de leur fréquence, leur motivation et leur étymologie dans un précédent article<sup>1</sup>. Nous en rappellerons simplement la liste plus bas, classée par ordre de fréquence.

1.1.1. Prénoms masculins.

\* liste alphabétique :

| NB                | nombre | fréq.  |
|-------------------|--------|--------|
| Abraham           | 1      | 1,56%  |
| Adrian, Adrien    | 2      | 3,12%  |
| Alexandre         | 1      | 1,56%  |
| Charles           | 2      | 3,12%  |
| Claude            | 1      | 1,56%  |
| Estienne          | 1      | 1,56%  |
| Fernand           | 1      | 1,56%  |
| François          | 3      | 4,69%  |
| Georges           | 1      | 1,56%  |
| Gille, Gilles     | 2      | 3,12%  |
| Guillaume         | 3      | 4,69%  |
| Henry, Hanry      | 2      | 3,12%  |
| Jacques           | 6      | 9,38%  |
| Jean              | 8      | 12,50% |
| Louis             | 3      | 4,69%  |
| Mathieu           | 1      | 1,56%  |
| Michel            | 2      | 3,12%  |
| Nicolas, Nicollas | 3      | 4,69%  |
| Philippe          | 4      | 6,25%  |
| Pierre            | 11     | 17,19% |
| Richard           | 1      | 1,56%  |
| Robert            | 1      | 1,56%  |
| Roland, Rolland   | 2      | 3,12%  |
| Sébastien         | 1      | 1,56%  |
| Thomas            | 1      | 1,56%  |

- tableau 1 -

\* liste de fréquence :

| NB                | nombre | fréq.  | fr. cum. |
|-------------------|--------|--------|----------|
| Pierre            | 11     | 17,19% | 17,19%   |
| Jean              | 8      | 12,50% | 29,69%   |
| Jacques           | 6      | 9,38%  | 39,06%   |
| Philippe          | 4      | 6,25%  | 45,31%   |
| François          | 3      | 4,69%  | 50,00%   |
| Guillaume         | 3      | 4,69%  | 54,69%   |
| Louis             | 3      | 4,69%  | 59,38%   |
| Nicolas, Nicollas | 3      | 4,69%  | 64,06%   |
| Adrian, Adrien    | 2      | 3,12%  | 67,19%   |
| Charles           | 2      | 3,12%  | 70,31%   |
| Gille, Gilles     | 2      | 3,12%  | 73,44%   |
| Henry, Hanry      | 2      | 3,12%  | 76,56%   |
| Michel            | 2      | 3,12%  | 79,69%   |
| Roland, Rolland   | 2      | 3,12%  | 82,81%   |
| Abraham           | 1      | 1,56%  | 84,38%   |
| Alexandre         | 1      | 1,56%  | 85,94%   |
| Claude            | 1      | 1,56%  | 87,50%   |
| Estienne          | 1      | 1,56%  | 89,06%   |
| Fernand           | 1      | 1,56%  | 90,62%   |
| Georges           | 1      | 1,56%  | 92,19%   |
| Mathieu           | 1      | 1,56%  | 93,75%   |
| Richard           | 1      | 1,56%  | 95,31%   |
| Robert            | 1      | 1,56%  | 96,88%   |
| Sébastien         | 1      | 1,56%  | 98,44%   |
| Thomas            | 1      | 1,56%  | 100,00%  |

- tableau 2 -

\* Rapide analyse étymologique :

- origine germanique :

A la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, les prénoms d'origine germanique ont depuis longtemps perdu leur prépondérance au profit des noms à connotation religieuse. Leur meilleur score ne dépasse pas 5%; la plupart ne sont attestés qu'une fois.

Nous indiquons ci-dessous l'étymon germanique, sa forme médiévale latinisée telle qu'elle apparaît dans les textes médiévaux anciens, et enfin les formes modernes relevées dans le registre.

Frid-nant- "paix"- "oser" > Fernand (pas de formes médiévales; il s'agit d'un emprunt récent).

Haim-rik- "maison"- "puissant" > Haimricus, Henricus > Henry, Hanry.

Hlod-wig- "gloire"- "combat" > Ludovicus > Louis.

Hrod-berht- "gloire"- "brillant" > Rodbertus, Robertus > Robert.

Hrod-land- "gloire"- "pays" > Rodlandus, Rollandus > Roland, Rolland.

Karl- "homme, mâle" > Carolus > Charles.

Rik-hard- "puissant"- "dur" > Ricardus > Richard.

Will-helm- "volonté"- "casque" > Willelmus > Guillaume.

- origine chrétienne :

o biblique :

Abraham : nom de personnage biblique utilisé comme NB, issu, par l'intermédiaire de la forme latine Abrahamus, de l'hébreu 'Abraahaam, adaptation probable de l'assyrien Abhu-ramu. De nombreuses étymologies ont été proposées pour ce nom; la plus vraisemblable le fait dériver de aab "père" et raamu "noble, élevé" <sup>2</sup>.

Jacques : forme française issue de Jacobus, latinisation (par l'intermédiaire du grec) de l'hébreu Ya'agov "qui tient le talon, qui supplante", nom de plusieurs personnages bibliques (père de Joseph; apôtre). Il dérive de l'hébreu 'aageev "talon, plante du pied". On retrouve les deux sens de "tenir le talon" et de "supplanter" dans la plupart des langues sémitiques (cf. arabe 'aqb "talon, descendance", 'aqaba "il a succédé", etc.).

Jean : forme française issue de Joannes, Johannes, latinisation (par l'intermédiaire du grec) de l'hébreu Yoohaanaan, forme contractée de Yehoo-haanaan "Dieu a pardonné, Dieu a grâcié" (nom de l'apôtre évangéliste Jean et du prophète Jean Baptiste). L'élément Yehoo- est une contraction de Yehowaah "Jéhovah"; quant au verbe haanon "pardonner", il se rattache à been "grâce" (d'où hannaah "gracieuse", à l'origine du prénom Anne).

Mathieu : forme française issue de Matthaeus, latinisation (par l'intermédiaire du grec Matthaios) de l'araméen Mattai (nom de l'apôtre évangéliste), forme réduite correspondant à l'hébreu Mattat-yaah, Mattit-yaahuu, "don de Dieu".

Michel : forme française issue de Michael, latinisation (par l'intermédiaire du grec) de l'hébreu Miikhaa'eel, nom d'archange biblique. Il s'agit d'une phrase interrogative : mii kha-'eel ?, "qui est comme Dieu ?" utilisée comme nom de personne. L'élément 'Eel représente le dieu du ciel diurne (comparable à Jupiter) dans l'ancienne mythologie sémite. On le retrouve dans l'hébreu Elohiim, autre nom du dieu judaïque, dans l'arabe Allah "le dieu", ainsi que dans l'akkadien iilu "ciel, dieu" (d'où Bab-iilu "porte du ciel", nom akkadien de Babel / Babylone).

Pierre : forme française issue de Petrus, traduction latine (par l'intermédiaire du grec Petros < petros "pierre") de l'araméen Keephaa, "pierre, rocher" (d'où le grec Kêphas et le latin Cephas), surnom donné par le Christ à l'apôtre et premier chef ("première pierre") de l'Église Simon bar Jonas ("Simon, fils de Jonas"). Le jeu de mot a été traduit et conservé en grec, latin et français. Le mot keephaa est apparenté à l'hébreu keph, kiiphaah et à l'akkadien kaapu "rocher".

Thomas : forme française et latine issue (par l'intermédiaire du grec) de l'hébreu Toomaah ou de l'araméen Toomaa, dérivés de l'hébreu te'oom, too'aam, araméen toomaa "jumeau". On lit d'ailleurs dans l'évangile selon Saint Jean (XX, 24) : "Thomas, (...), qui dicitur Didymus", c'est-à-dire "Thomas (...) que l'on appelle Dydimus (du grec Didumos "jumeau")<sup>3</sup>. Une ancienne tradition, prenant sans doute sa source dans l'évangile apocryphe de Saint Barthélémy (rédigé en copte), fait de Thomas non seulement l'un des apôtres de Jésus, mais aussi son frère jumeau.

o gréco-latine :

Adrian, Adrien : forme française du latin Hadrianus, Adrianus, "originaire de Hadria (ou Adria)", nom de plusieurs saints et papes. Hadria / Adria est le nom de deux anciennes villes (port de Vénétie, ou ville du Picénum, toutes deux sur l'Adriatique; le premier est cependant plus important et mieux connu). Le nom signifie aussi "originaire de l'Adriatique" (ou du moins de sa région). La Mer Adriatique tire d'ailleurs son nom du port d'Adria, d'origine vraisemblablement illyrienne (illyrien adur "eau, mer", mot à rapprocher du nom de l'Adour)<sup>4</sup>.

Alexandre : forme française d'Alexander, latinisation du grec Alexandros "qui repousse l'homme (l'ennemi)", de alexein "repousser" et anêr, andros "homme". Nom de l'empereur macédonien, ainsi que de nombreux saints. Le NB (et donc le nom de famille) sont d'apparition tardive en France (époque de la renaissance)<sup>5</sup>.

Estienne : forme française archaïsante de Stephanus, latinisation du grec Stephanos, "couronne" (de stephein "couronner"), nom mystique du premier martyr du Christ (an 36 après J.C.), sans doute adapté et traduit de l'hébreu cheli-'eel "couronne de Dieu".

Georges : forme savante (la forme régulière étant Jore ou Joire) de Georgius, latinisation du grec Geôrgios, nom (issu de gé-orgos, "cultivateur") de saints des III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s.

Nicolas, Nicollas : forme française de Nicolaus, Nicholaus, latinisation du grec Nikolaïos, nom de saint (évêque de Lycie, IV<sup>e</sup> siècle), dont le culte s'est développé tardivement en Occident (XI<sup>e</sup> siècle). Il est issu du grec nikaein "vaincre" (que l'on retrouve dans le nom de la ville de Nice < Nikê "victoire") et laos "peuple" (racine de l'adjectif laïque).

Philippe : forme française de Philippus, latinisation du grec Philippos, nom traditionnel des rois de Macédoine, et nom d'apôtre. Il est issu du grec philein "aimer" et hippos "cheval".

Sébastien : forme savante française de Sebastianus, latinisation du grec Sebastianos, nom dérivé de sebastos "respectable, honorable, qui inspire une crainte religieuse". Nom d'un martyr et saint romain du III<sup>e</sup> siècle.

Claude : forme savante française du latin Claudius, nom dérivé de l'adjectif claudus, "boiteux" (cf. le français claudication). Nom du troisième empereur romain, ainsi que de plusieurs saints, dont l'évêque de Besançon (VII<sup>e</sup> siècle).

Gille, Gilles : forme française du latin Egidius, d'origine discutée. On peut y voir un dérivé du nom de personne Eggius ou une adaptation du grec Aigidios ou Aigidion, "chevreau". Le nom a été popularisé par Saint Gilles de Provence (VI<sup>e</sup> siècle), dont on sait peu de choses.

o romane :

François : forme française du bas-latin franciscus, "relatif aux Francs". C'est un nom tardif, issu du culte de St François d'Assise (XIII<sup>e</sup> siècle).

### 1.1.2. Prénoms féminins.

| NB              | nombre | fréq.  |
|-----------------|--------|--------|
| Marie           | 15     | 31,00% |
| Anne            | 4      | 8,33%  |
| Jeanne          | 4      | 8,33%  |
| Catherine       | 4      | 8,33%  |
| Françoise       | 3      | 6,25%  |
| Marguerite      | 3      | 6,25%  |
| Isabeau         | 2      | 4,16%  |
| Jacqueline      | 2      | 4,16%  |
| Louise          | 2      | 4,16%  |
| Madeleine       | 2      | 4,16%  |
| Barbe           | 1      | 2,08%  |
| Charlotte       | 1      | 2,08%  |
| Claude          | 1      | 2,08%  |
| Claudine        | 1      | 2,08%  |
| Lucasse         | 1      | 2,08%  |
| Marie-Madeleine | 1      | 2,08%  |
| Yolen           | 1      | 2,08%  |

- tableau 3 -

### 1.2. Les noms de famille (NF).

#### 1.2.1. Statistiques.

On relève 51 noms différents pour 114 personnes, ce qui équivaut à un taux de fréquence de 0,45 (soit un nom pour légèrement plus de deux personnes). Voici leur classement par ordre de fréquence :

- 6 NF : Jouenne (1 var. Juenne); May.  
 5 NF : Desloges; Hamelin; Motte.  
 4 NF : Cauvin; Seigneur (1 var; Signeuret); Tesnier; Vanier / Vasnier.  
 3 NF Angerville; Chauvin; Duvese; Jollain; La Verge / Laverge; Roger.  
 2 NF : Bertran(d); Boucher / Le Boucher / Leboucher; Du Chesne; Le Bourgeois / Lebourgeois; Le Couvreur; Le Maignen / Lemaignen; L'engran; Mambreu; Picot / Piquot; Radiquet; Taillebosc.  
 1 NF : Bouet; Cané; Courcoul; De la Rue; Deshayes; Duclos / Du Clos; Grace; Hervieu; Hiblot; L'Espy; Le Boullenger / Le Boullonger; Le Distoy; Le Mière / Lemière; Le Villain; Levasseur / Levavasseur; Mallet; Lemarcouault / Lemarcouaut / Lemarquat / Marcouaut; Martin; Meneut; Millon; Ozenne; Poullain; Surville; Tesnière.

#### 1.2.2. Analyse étymologique.

\* Anciens noms de baptême (NB) :

- d'origine germanique :

Bertran(d) : Berht- "brillant" + -hrann "corbeau" -> Ber(h)t(h)ramn-, latinisé en Bertramnus à l'époque médiévale, d'où Bertran; le -d final a été rajouté ultérieurement, par analogie avec d'autres NB (Durand, Morand...).

Hamelin : Haim- "maison, foyer" + suffixe diminutif -el-in- -> Haimelin-, Hamelin-, latinisé en Hamelinus, d'où Hamelin. Albert Dauzat (D-M 319a) ne voit dans ce dernier nom qu'un diminutif de Hamel, nom d'origine ("du hameau"; cf. le NF Duhamel); mais le NB Hamelinus et ses variantes sont bien attestés au Moyen-Age en Normandie.

Roger : Hrod- "gloire" + -gari "lance" -> Hrodgari, latinisé en Hrodgarius, Hrodgerius, d'où Roger.

Meneut : Magin- "force" + -hild "combat" -> Maginhild-, NB féminin attesté au Moyen-Age sous les formes Megenhilt, Magenhildis, Mainildis, etc. Il s'agit d'un matronyme médiéval, vraisemblablement transmis par une veuve. Le nom Meneut est un doublet sémantique de Maheut, produit régulier de Mathildis < germ. Maht- "puissance" + -hild "combat"; la latinisation Mathilda est à l'origine de la forme savante Mathilde.

Millon : Mili- "généreux" -> hypocoristique Milo, cas régime (complément) Milone > Milon, Millon.

Vasnier / Vanier : les attestations prépondérantes en Vasn- suggèrent que ce nom ne représente pas une profession ("vannier") mais la forme normande de Gasnier, variante amuïe de Garnier. Ce dernier NB est issu de War(i)n- "garder, garer" + -hari "armée", latinisé au Moyen-Age en Warnarius, Warnerus, etc.

- d'origine chrétienne :

o biblique :

Jouenne : variante normande de Jeanne, ainsi que Jouanne. Il s'agit d'un ancien matronyme, sans doute médiéval. Ce nom est issu de Joanna, Johanna, féminisation ancienne de Joannes, Johannes (V. le prénom Jean ci-dessus).

o latine (nom de saint) :

Martin : réemploi du nom de saint Martin (évêque de Tours, évangélisateur de la Gaule mais piètre tailleur), qui représente le latin Martinus, dérivé en -inus de Mars, le dieu de la guerre.

o romane :

Grace : NB féminin Grace, médiéval ou plus tardif; il constitue l'emploi expressif d'un nom de qualité ou de vertu à connotations chrétiennes (cf. Foy, Félicité, etc.). Matronyme transmis par une veuve, ou dénotant une naissance illégitime.

Ozanne : NB féminin médiéval, fréquemment attesté sous la forme Osanna en Normandie au 12<sup>e</sup> siècle. Il représente l'emploi comme nom féminin d'un terme de la liturgie catholique : ancien français osanne, latin ecclésiastique hosanna < héb. hooshii 'a-naa "sauve(-nous), je te prie". Encore un matronyme médiéval, dont on possède certains exemples dès le début du 13<sup>e</sup> siècle : Herbertus filius Osanne (1203) <sup>6</sup>.

o incertaine :

Hervieu : variante régionale (normande) de Hervé. Si l'origine bretonne du saint ne fait pas de doute, l'interprétation du nom est plus délicate. A. Dauzat (D-M 326b) n'envisage que Haerveu "actif au combat" (que l'on suppose celtique, mais la rédaction de l'article est ambiguë). On a aussi proposé le bret. her "hardi" + suffixe qualitatif -uiu. Mais l'hypocoristique germanique latinisé Hariveus, Harveus, Heriveus, Herveus, diminutif de Hari-wig- < Hari- "armée" et wig- "combat", convient tout aussi bien, ce que semble confirmer la variante bretonne Herveig. La forme Herveus est la plus usitée en Normandie aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècles; nous avons également relevé la variante Hervoy à Boissey en 1251 (ADC H7066).

Mallet : forme diminutive (hypocoristique) de Malo, nom de saint (Maclovius) d'origine incertaine.

\* noms d'origine :

- noms de communes :

Angerville : "originaire d'Angerville". Ce nom correspond à plusieurs communes normandes, dont la plus proche se trouve dans le canton de Dozulé. On en trouve en outre une dans l'Eure, trois autres en Seine-Maritime, et une dernière dans les Hauts-de-Seine,

sans compter les noms de hameaux; dont trois dans le Calvados d'après le Dictionnaire Topographique du Calvados (DTC). Le NL est une formation médiévale en -villa "exploitation agricole, domaine rural" dérivé du NP germanique Ans-gari > Anger (Ans- "Ase, divinité germanique, -gari "lance").

Surville : "originaire de Surville"; NL à valeur topographique, "sur (= au-dessus de) la ville", nom de localité secondaire. On relève en France trois communes de ce nom, toutes normandes (Manche, Calvados, Eure), la plus proche de Berville se trouvant dans le canton de Pont-l'Évêque.

- noms de hameaux, lieux-dits, ou particularités de la propriété :

Tesnière; Tesnier : la forme féminine Tesnière continue l'ancien français taisniere, taisoniere, issu du latin populaire taxonaria "lieu fréquenté par les blaireaux, terrier de blaireau" (ancien français taisson < latin pop. taxonem), puis "tanière" en général. La forme Tesnier en représente vraisemblablement une variante masculine non attestée par les textes. Le DTC recense trois hameaux ou fermes La Tesnière, (Les) Tesnières, ce qui signifie qu'il y en a beaucoup plus.

Deshayes : "des haies", au sens médiéval de "bois", "bois clos"; Launay : "l'aunay", bois d'aunes; Du Chesne : "du chêne".

Motte : "motte castrale"; Desloges : "des cabanes" (ancien français loge < germ. laubja, "hutte, cabane en feuillage"; De la Rue : "idem" (localisation de la maison).

Duclos, Du Clos : "du clos"; Laverge, La Verge : "la vergée" (dont verge est une variante régionale), mesure agraire valant quarante perches, soit environ 20 ares en Normandie; cf. les NF Delacre, Desacres).

Duverse : ce NF semble représenter un nom d'origine, mais son sens n'est pas clair. On peut penser à une altération graphique de l'ancien français vais "bourbier", ou de la forme normano-picarde wez, "gué" (normand vey); cf. les NP picards médiévaux du Wes, du Wez et NF actuel Duwez (Nord), "du gué".

\* Noms ou surnoms de profession, de fonction ou de statut :

- agriculture :

L'Espy : "l'épi", surnom de moissonneur ou de cultivateur.

- commerce :

Boucher, Le Boucher, Leboucher : "le boucher"; Le Boullenger, Le Boullonger : "le boulanger".

- artisanat, services :

Le Couvreur : "le couvreur"; Le Maignen, Lemaignen : "le rétameur" (ancien français maignan, maignain, dérivé roman du bas-latin machina, "métier"); Le Distoy : déverbal probable de l'ancien français destoyer, destayer "sortir de la boue, nettoyer" : surnom d'éboueur ou de nettoyeur ? Le verbe destayer est issu de l'ancien français tai, "boue, souillure", d'origine germanique.

Taillebosc : "taille-bois", surnom de bûcheron (ou de charpentier ?). Le mot bosc (prononcé /bó/) est une variante régionale de bois.

Picot, Piquot : dérivé de pic, désignant en a.f. toutes sortes d'objet pointus employés par des artisans dont il est difficile de préciser l'activité. Le sens normand de "jeune dindon", "jeune volaille" n'est pas attesté à l'époque médiévale, et ne semble pas convenir ici.

\* Origine obscure ou sujette à caution :

Bouet : nous possédons de très anciennes attestations de ce surnom et NF : Rogerus Bouez en 1191 (Caen, Charte d'Henri de Nonant, ADC H7077), et surtout Gervasius Boet 1274 / Bohet 1298 (= Gervais Bo(h)et), Stephanus Bohet (= Etienne Bohet) 1298 (Chartes diverses, ADC H7065) à Berville, qui démontrent l'implantation très ancienne de ce nom dans la commune. De plus, un certain nombre de microtoponymes de Berville sont en relation avec lui (V. le § 2.2.3. ci-dessous).

Malgré toutes ces anciennes formes, le sens du nom reste problématique. Un diminutif masculin du normand boe "boue" est peu probable, et non attesté. Une variante du normand boel "cour intérieure attenant aux bâtiments" <sup>9</sup> pourrait à la rigueur convenir, mais n'est pas plus attesté. Enfin, une variante masculine de boête, bouette "appât", commun dans l'Ouest de la France, et aussi attesté dans l'Orne au sens de "mangeaille d'un cochon" <sup>10</sup>, pourrait convenir; le mot serait alors à rattacher au breton bwed "nourriture".

Cané : sans doute une variante graphique de Canet ou Canel (la finale -el étant prononcée é en normand), d'où plusieurs interprétations possibles. Canet a eu en ancien français le sens de "banc" <sup>11</sup>, mais aussi celui de "cruche" (diminutif de canne ou channe (à lait...)) < latin canna "tuyau". Si Canel ne représente pas un autre diminutif de canne au sens précis de "cruche", il est fort probable néanmoins qu'il s'agisse d'un dérivé de canna : sans doute la forme normano-picarde de l'ancien français chanel, chenel "tuyau, conduit" ou "sorte d'arme". Nous aurions alors affaire à un surnom d'artisan (fabricant, marchand, etc.) en rapport avec les objets évoqués.

Courcoul : semble représenter un nom occitan que Dauzat <sup>12</sup> signale sous les formes Courcou ou Courcoux (et dérivé Courcoulas), issu du latin curculio "charançon". La valeur exacte de ce surnom est obscure; de plus, d'autres sens sont possibles, suivant les régions ("petit hangar", "pomme de pin" <sup>13</sup>). Le NF est toujours attesté en Normandie actuellement, dans le Calvados (Orbec) et l'Orne (Rai, Villers-en-Ouche, Vimoutiers). Si cette origine est la bonne, la présence de ce nom en Normandie résulte d'une ancienne immigration d'origine méridionale (cf. Radiquet ci-dessous).

Hiblot : on pourrait penser à un dérivé diminutif du NF d'origine bretonne Le Hibel "le poulain" <sup>14</sup>, mais le nom est relativement peu attesté en Bretagne. Par contre, il est plus fréquent dans le Calvados et l'Eure, ainsi que quelques départements voisins de l'est, ce qui semble infirmer la piste bretonne.

Lemarcouault, Lemarcouaut, Lemarquaut, Marcouaut : malgré ses quatre variantes, ce NF n'est pas limpide. L'emploi de l'article ne garantit pas que nous ayons affaire à un nom commun (Le- précède parfois un NB dans les noms de famille). D'où au moins deux hypothèses plausibles :

\* dérivé péjoratif en -aud (mal orthographié) de Marcou, NB d'origine germanique Mark-wulf- < mark- "limite, frontière" + -wulf "loup". Le NB a été conservé dans le sud de la France sous la forme Marcoule.

\* dérivé péjoratif en -aud de l'ancien français marcou "matou" (toujours en usage dans certaines régions), "coureur de mauvais lieux".

Radiquet : A. Dauzat <sup>15</sup> considère ce NF comme méridional, et le rattache à titre d'hypothèse au gascon razigar "arracher" (latin radicare). Si le NF est issu de cet étymon, il est effectivement d'origine sud-occitane (où d latin est conservé entre voyelles). Dans ce cas, il s'agit d'un nom d'origine, "terre défrichée", équivalent du normand Lessart.

- professions libérales :

Lemière, Le Mière : "le médecin, le chirurgien". L'ancien français mire, miere est issu du latin medicum.

- statut social :

Le Villain : "paysan, manant, homme de basse condition" (lat. méd. villanum, "habitant de la villa, domaine rural).

Levasseur / Levasseur : "détenteur d'une vavasserie, arrière-fief ou tènement vilain, le plus humble des fiefs dans la nomenclature médiévale. La vavasserie était parfois noble, mais le plus souvent roturière, et relevait d'un fief noble. L'ancien français vavassor est issu du latin médiéval vassus vassorum, "vassal des vassaux".

Le Bourgeois / Lebourgeois : "habitant d'un bourg (au sens médiéval), agglomération dont les occupants jouissaient de certains privilèges octroyés par un seigneur.

Seigneur (1 variante : Signeur) : littéralement, "petit seigneur". C'est vraisemblablement une appellation ironique, sobriquet d'un personnage "snob" de l'époque.

\* Sobriquets :

- détails physiques :

Chauvin; Cauvin : dérivés diminutifs en -in de chauve, normand cauve. Cependant, les NB Calvellus, Calvetus, etc. sont attestés comme noms individuels (et non comme surnoms) jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>, si bien que Calvinus pourrait en représenter une autre variante. Le sobriquet est pourtant plus probable.

Mambreu : "membré"; il s'agit d'un dérivé archaïque en -u (issu du suffixe latin -utus) qui n'a pas survécu. Ce type de dérivation - caractérisant surtout la pilosité (poilu, barbu, chevelu...) et les parties du corps faisant saillie (bossu, ventru, fessu...) - fut particulièrement productif en ancien français, et l'est encore, avec un sens parfois dérivé, en normand (breuillu "ventru"; coeuru "courageux", etc.).

- jugement esthétique général :

Jollain : probablement dérivé de joli (cf. D-M 345a), bien que le suffixe -ain (du latin -anus) soit peu courant dans ce emploi.

- jugement moral :

L'engran : emploi substantivé de l'ancien français engrant, "empressé, désireux, soucieux", ou du nom identique "empressement, désir vif". Le radical grant "triste; souci, désir" possède une variante gran, qui se rattache aux formes grain, grain "chagrin, soucieux, triste, furieux", issu du germanique gram "hostile" (cf. la variante engrain, "triste, sombre", et le verbe engramir, "s'attrister, s'exaspérer").

Poullain : "poullain", sans doute en tant que symbole de la vivacité, mais les métaphores animales sont toujours difficiles à cerner.

- divers :

May : "mai", désigne soit le mois de mai (auquel cas il peut s'agir d'un surnom d'enfant trouvé, mais une valeur métaphorique n'est pas à exclure; cf. Printemps, qui peut symboliser un caractère gai ou enjoué), soit l'arbre de mai, et, par métonymie, celui qui le plantait.

## 2. LA SOCIÉTÉ.

### 2.1. Natalité, mortalité.

#### 2.1.1. Statistiques.

Le tableau suivant résume l'ensemble des données du registre relative à la natalité et la mortalité à Berville pendant les années 1668-1669. Les naissances (N) et les morts (M) sont réparties par mois.

|        | J | F | M | A | M | J | J | A | S | O | N | D | TOT |
|--------|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|-----|
| N 1668 |   |   | 2 | 2 | 1 |   |   |   | 1 |   | 2 | 1 | 9   |
| N 1669 |   | 1 | 2 |   |   |   |   |   |   | 1 | 1 |   | 5   |
| TOTAL  |   | 1 | 4 | 2 | 1 |   |   |   | 1 | 1 | 3 | 1 | 14  |
| D 1668 |   |   |   | 1 |   |   | 3 |   |   |   |   | 2 | 6   |
| D 1669 | 1 |   | 1 | 1 |   |   |   | 1 | 3 |   | 2 | 1 | 10  |
| TOTAL  | 1 |   | 1 | 2 |   |   | 3 | 1 | 3 |   | 2 | 3 | 16  |

- tableau 4 -

On relève 14 naissances et 16 décès en deux ans, dont trois cas de mortalité infantile, mais les données ne sont pas assez nombreuses pour donner lieu à des statistiques fiables. Cependant, il n'est peut-être pas indifférent que les décès d'enfants se produisent toujours au début de l'hiver :

Anne Mambreu : 03/11/68 - 27/12/68 (54 jours).

Jeane Roger : 21/10/69 - 06/11/69 (16 jours).

Pierre Roger : 19/04/68 - 09/11/69 (1 an 6 mois 20 jours).

#### 2.1.2. Baptême; choix du nom.

\* Rôle du parrain et de la marraine.

La quasi-totalité des noms donnés sont ceux du parrain (pour les garçons) ou de la marraine (pour les filles), ce qui implique une situation anthroponymique très statique (les NB et leur distribution sont exactement ceux de la génération précédente). Seuls signes d'originalité (sur 14 NB) : Marie Magdelaine Radiguet, nommée par sa marraine Marie Radiguet (mais le nom de Magdelaine provient certainement de celui de Magdelaine Seigneuret, parente (tante ?) de Marie Seigneuret, mère de Marie Magdelaine); Estienne Du Chesne, dont le parrain est Jacques le Boullenger, Sieur de la Butte.

\* Répartition des noms de baptême :

o 7 garçons : Pierre 2, Charles 1, Adrian 1, Estienne 1, Francois 1, Jean 1.

o 7 filles : Marie 2, Anne 2, Catherine 1, Jeane 1, Marie Magdelaine 1.

### 2.1.3. Naissances illégitimes.

Le registre fait référence à deux naissances illégitimes, dans des circonstances très différentes, ce qui ne permet pas vraiment de généraliser. Nous avons déjà mentionné la première (V. § 1. ci-dessus) : le décès, le 30 avril 1669, de "Charlotte, fille naturelle de Marie Hervieu et du Sieur du Quesné", qui "fut inhumée le mesme jour sur les cinq à six heures du soir". Charlotte ne porte pas de nom de famille (du moins celui-ci n'est-il pas indiqué), et son inhumation, contrairement à la coutume, est rapidement expédiée. Les quelques lignes qui lui sont consacrées laissent l'impression d'un événement gênant qu'il s'agit d'oublier au plus vite. Peut-être cela tient-il au statut social du Sieur du Quesné, soucieux de respectabilité.

Cependant l'existence d'enfants illégitimes n'est pas systématiquement occultée, comme en témoigne l'autre circonstance, certes plus joyeuse : le mariage, le 18 juin 1669, de Nicollas Cauvin (29 ans) et de Françoise Hamelin (22 ans), auquel assiste en tant que témoin "Pierre Bouet fils naturel dudit Cauvin". Il n'est pas possible de savoir si Pierre Bouet porte le nom de famille de sa mère ou celui d'un père adoptif. Toujours est-il que sa présence ne semble offusquer personne.

### 2.2. Mobilité de la population.

Sur les 52 noms de famille mentionnés à Berville en 1668-1669, on n'en retrouve que six dans les matrices cadastrales de 1835; encore certains d'entre eux correspondent-ils à des propriétaires qui ne résident plus dans la commune. Il est vrai que les matrices ne font pas mention des habitants qui ne sont pas propriétaires :

Henry François Duchesne (à St-Pierre-sur-Dives).

Jean Léon Urbain Hervieu (à Grisy).

Marie Françoise Jollain, Veuve Le Cesne.

Adélaïde Laverge; Louise Laverge; Rose Laverge.

Marie Catherine Elisabeth Le Bourgeois Veuve Dunot-Duquesnay.

Amand Piquot.

Aucun de ces noms n'est attesté actuellement (1991) à Berville d'après l'annuaire électronique (MINITEL). L'annuaire des PTT de 1982 fournissait en outre ceux de Launay et Martin.

Sur ces mêmes 52 noms, un seul (Bouet) a été fixé dans la microtoponymie de la commune telle qu'elle apparaît dans les matrices de 1835. Deux d'entre eux (Bouet, La Verge) sont mentionnés (sous forme de NL ou de NF) dans des documents antérieurs relatifs à la paroisse de Berville.

Bouet : nous avons mentionné plus haut les NF Gervasius Boet 1274 / Bohet 1298, Stephanus Bohet 1298 ADC H7065; à ceux-ci s'ajoutent les NL le champ Bauet (ou Bauetz) 1577 ADC H7283, devenu par la suite le champ bave 1835 CN, puis le champ cave 1870/80, 1911/13 CN, près de la Mare Potel, à quelques centaines de mètres de la Brèche Bouet 1835 CN qui s'étend également sur Saint-Pierre-sur-Dives. Notons aussi, dans la commune proche de Tôtes, la présence d'un Pré Bouet 1835 CN.

Laverge : la première mention de ce nom que nous ayons trouvée à Berville figure en tant que nom de parcelle dans un acte de vente de 1609 (ADC H7283) : la delle de dessus La Verge; une (...) terre (...) nommée soubz La Verge. Il s'agit probablement de la propriété d'un La Verge, plutôt que d'une parcelle mesurant à l'origine une verge (ou vergée), c'est-à-dire 20 ares.

\* variable :

Louis Desloges (croix; nom); Jean Radiguet (croix; initiales g r soulignées); Pierre Roger (cercle plus ou moins régulier; cercle barré en oblique; croix de St André).

En conclusion, 28 personnes sur 65 (= 43%) savent au moins signer de leur nom, ce qui ne veut pas dire qu'ils savent écrire, car bon nombre de ces signatures sont d'une maladresse enfantine révélant que ce devait être là le seul mot dont les intéressés connaissaient l'orthographe. Parmi ces 28 personnes, 2 seulement sont des femmes. Si nous considérons ces chiffres en distinguant les sexes, nous arrivons à une proportion de 56,5% des hommes et 10,5% des femmes sachant au moins écrire leur nom à Berville à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, ce qui démontre la très grande inégalité de l'instruction de l'époque.

|              | H  | F  | TOT |
|--------------|----|----|-----|
| signature    | 26 | 2  | 28  |
| lettre       | 1  | 2  | 3   |
| merc symbole | 13 | 10 | 23  |
| autre        | 3  | 5  | 8   |
| variable     | 3  | 0  | 3   |
| T O T A L    | 46 | 19 | 65  |

- tableau 5 -

### 2.3.2. La langue et l'orthographe.

\* Variation.

L'une des caractéristiques les plus nette de l'orthographe à cette époque est sa variabilité, aussi bien dans les noms propres que dans le vocabulaire courant. Il faut se dire que cela a toujours été le cas, et que le choix (souvent arbitraire) d'une forme normalisée parmi les différentes variantes possibles d'un mot ne s'est imposé que lentement et tardivement : l'orthographe des noms propres est encore sujette à des fluctuations au XIX<sup>e</sup> siècle, et la langue écrite actuelle en comporte toujours de très nombreux exemples (clé / clef, pagaille / pagaie / pagave, paie / paye, pageot / pajot, etc.).

Les noms de famille manifestent également des variations de forme (présence ou absence d'article, voyelles différentes, etc.).

- dans les noms propres :

NB : Adrian / Adrien; Magdelaine / Magdeleine / Magdelène; Roland / Rolland.  
 NF : article séparé ou non : Du Clos / Duclos; La Verge / Laverge; Le Boucher / Leboucher; Le Bourgeois / Lebourgeois; Le Maignen / Lemaignen; Le Mière / Lemière; article présent ou non : Boucher / Leboucher; Marcouaut / Lemarcouaut; lettres parasites : Bertran / Bertrand (le -d final ne se justifie pas étymologiquement); suppression de

Mentionnons également une inscription sur la couverture du registre, que nous n'avons pas comptabilisée car non datée et sans contexte précis : "Nicolas la verge fils d'adrien". Il peut s'agir du nom du rédacteur du registre (donc du Curé de Berville). Enfin, un document conservé à la Mairie de Berville, atteste qu'en 1855 un enfant du nom d'Auguste Laverge a été reçu au bureau des enfants trouvés; il y avait été envoyé par une sage-femme caennaise du nom de ... Bouet !

Les autres noms de famille figurant dans le registre sont inégalement attestés actuellement en Normandie : certains, comme Duverse ou Mambreu, semblent y avoir totalement disparu; d'autres, comme Cané, sont maintenant très rares (Deauville 14, Fourges 27); enfin, d'autres encore, comme Bertrand, Duclos, Jouenne ou Ozenne, y sont fortement représentés.

## 2.3. La culture, l'instruction.

### 2.3.1. Les signatures.

\* signent de leur nom :

Henry Angerville le jeune; Nicolas Angerville; Charles Bertran; Pierre Bouet; Me Jacques Cauvin; Jacques Cauvin; Pierre Deshayes; Guillaume Desloges l'ainé; Guillaume Desloges le jeune; Pierre Duclos; Alexandre Hamelin; Nicolas Hiblot; Philippe Jollain; Guillaume Jouenne; Pierre Laverge; Jacques Le Boulenger, Sieur de la Butte; Maître Jacques Lemaïgnen, tabellion; Michel Lemaïgnen; Anne Le Villain; François May; Pierre May; Jean Meneut; Pierre Millon; Sébastien Motte; Marie Magdelaine Radiguet; Adrian Seigneuret; Jean Tesnier; François Vasnier le jeune; Jean Vasnier.

\* signent d'un merc (signe particulier) :

- lettres :

Anne Duverse ? (A renversé pour Anne, ou D incliné pour Duverse ?); Catherine Ozenne ? (OZ pour Ozenne ?); Adrian Seigneuret fils Adrian (A pour Adrian).

- symboles :

croix : Henry Chauvin; Marie Desloges; Jacques Du Chesne; Françoise Hamelin; Anne Jouenne; Marie Jouenne; Gilles Launay; Roland Launay; Jean L'Engran; Robert Mambreu; Marie May; Yolen Picot; Magdelaine Seigneuret; Philippe Taillebosq; Jeane Tesnière; Marie Vasnier.  
croix de lorraine : Richard La Verge.

cercle : Jean Motte; Mathieu Duverse (cercle pointé); Fernand Hamelin (cercle avec croix); Françoise Levavasseur (cercle avec double barre horizontale).

fer à cheval : Nicollas Cauvin.

- divers :

imitation d'écriture : Marie Lebourgeois (zig-zag); Marie Poullain (zig-zag); Jacqueline Leboucher (boucles, jambages); Claude Mallet (idem; pourrait dériver d'un m ou de cm).

signes divers : Catherine De la Rue; Gille Le Couvreur; Louis Le Couvreur.

gribouillis : Margueritte Hamelin.



lettres étymologiques : Vanier / Vasnier; variations de forme diverses (attestant parfois le statut indécis, dans la prononciation, de certaines voyelles) : Jouenne / Juene; Le Boullenger / Le Boullonger; Marcouaut / Lemarcouault / Lemarcouaut / Lemarquaut; Seigneuret / Signeuret; Picot / Piquot; Levasseur / Levavasseur.

NL : Falaize / Fallaize.

- dans la langue courante :

soussigné : souz signé 11, soussigné 4, soubz signé 3, soubs signé 2, souzsigné 1.

neuf : neuf 2, noeuf 6.

ci-dessous : cy dessous , cy-dessouz 1.

défunt : desfunct, defunct.

agé : aagé 4, agé 1

paroisse : parroisse, paroisse.

était : estait, estoit.

parrain, marraine : parrain, parrein; marraine, marreine.

dite : dite, dicte.

\* Archaïsmes de l'orthographe.

- s- devant consonne :

En ancien français, le son s devant consonne a cessé de se prononcer dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle et la voyelle précédente s'est allongée par compensation. Cependant, on a continué à écrire ce s muet jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, où la troisième édition du Dictionnaire de l'Académie Française l'a remplacé par un accent circonflexe lorsque la voyelle était encore longue à cette époque (1740) : latin praestare > ancien français prester > fr. prêter; latin baptisma > ancien français baptisme > fr. baptême, etc. Dans la plupart des cas relevés ici, le s muet correspond effectivement à un son s anciennement prononcé : aisné; baptisme; ceste; desfunct; esté; estait, estoit, estant; Estienne; suffixe -iesme; mesme; tesmoin. Un cas cependant dénote un emploi particulier : la voyelle précédant le s muet étant presque toujours longue, on a fini par utiliser cette lettre comme signe de longueur (fonction plus tard dévolue à l'accent circonflexe), ce qui explique la graphie vesve "veuve" (du latin vidua, sans aucun s), prononcé comme aujourd'hui.

- y final :

Les manuscrits médiévaux (et aussi plus tardifs) utilisèrent plusieurs moyens pour différencier les lettres à jambages (i, j, u, v, n, m) qui, écrites rapidement, risquaient de se confondre. Ceci explique l'apparition très ancienne (XII<sup>e</sup> s.) du trait oblique puis du point sur i et j. De même, -i final fut souligné d'un trait oblique qui lui donna l'aspect d'un y, d'où son nom (usurpé) de "i grec", par référence à la forme de la lettre u majuscule (Y) dans l'alphabet grec ancien. L'orthographe française traîna comme un boulet le -y final, rendu inutile par le perfectionnement de l'imprimerie, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Nous en avons relevé quatre exemples : convoy; cy (-dessous, -après); loy; luy.

- les "lettres étymologiques" :

L'époque humaniste (XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.) a beaucoup contribué à l'alourdissement inutile de l'orthographe française, en rajoutant artificiellement toutes sortes de lettres correspondant à des sons depuis longtemps disparus, qui étaient censées rappeler l'étymologie des mots. C'est ainsi que l'on a rajouté un d à poids (faussement rapproché de pondus), un g à doigt (effectivement issu de digitus), un c à sçavoir (faussement rapproché du latin scire), etc., alors que l'ancien français écrivait simplement pois, doit, savoir.

Dans le registre de Berville, nous avons noté soubz "sous", dont le b rappelle le latin subtus; faict, défunct, dicte, où la présence du c résulte du calque des mots latins factum, defunctus, dicta. Notons en particulier l'inconséquence de l'orthographe faict, où l'ancien c latin de factum est déjà représenté par i, qui en est l'aboutissement phonétique.

#### NOTES ET ABREVIATIONS

=====

- 1 : Dominique FOURNIER, "Prénoms féminins en Normandie", in Histoire et Traditions Populaires N° 29 (mars 1990), Foyer Rural du Billot, l'Oudon-Notre-Dame-de-Fresnay, 1990, pp. 49 à 52.
- 2 : Marie-Thérèse MORLET, Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle II, 1972, CNRS, Paris, p. 13a.
- 3 : MORLET, op. cit., p. 111b.
- 4 : André CHERPILLOD, Dictionnaire étymologique des noms géographiques, Masson, Paris, 1986, p. 6.
- 5 : Albert DAUZAT et Marie-Thérèse MORLET, Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France, Larousse, Paris, 1980, p. 6a.
- 6 : LECHAUDE-D'ANISY et A. CHARMA, Magni Rotuli Scaccarii Normanniae, in Mémoires de la société des Antiquaires de Normandie, t. XVI (1852), p.93.
- 7 : Marie-Thérèse MORLET, Les noms de personne en Haute Picardie au XIII<sup>e</sup>, XIV<sup>e</sup>, XV<sup>e</sup> siècles, Amiens, 1969, p. 67; DAUZAT et MORLET, op. cit. p. 612b.
- 8 : MORLET, Les noms de personne sur le territoire..., p. 31b.
- 9 : Edelestand et A. DUMERIL, Dictionnaire du patois normand, Caen, 1849; réimpr. Slatkine Reprints, Genève, 1969, pp. 34a, 41b.
- 10 : DUMERIL, op. cit. p. 44a.
- 11 : Henri MOISY, Noms de famille normands, Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, t. VII supplémentaire, Paris, 1875; réimpr. Laffitte, Marseille, 1980, p. 55.
- 12 : DAUZAT et MORLET, op. cit. p. 154b.
- 13 : DAUZAT et MORLET, ibid.
- 14 : DAUZAT et MORLET, op. cit. p. 376b.
- 15 : DAUZAT et MORLET, op. cit. p. 506b.

ADC : Archives Départementales du Calvados.

CN : cadastre napoléonien.

NB : nom de baptême.

NF : nom de famille.

NL : nom de lieu, toponyme.

-----oOo-----

Dominique FOURNIER

## LE PRESBYTERE D'ECOTS.

Le presbytère d'Ecots vient de faire l'objet d'importants travaux de restauration. C'est certainement l'un des plus anciens et des plus curieux de la région.

L'origine des presbytères remonte au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, après que le Concile de Trente oblige les paroissiens à fournir à leur curé un logement convenable. Cette construction est alors financée par un impôt extraordinaire, payé par tous les habitants de la paroisse.

Cent ans plus tard, suite à un arrêt du Conseil du 16 décembre 1684 *pour le rétablissement des nefs des églises ou des presbytères tombés par vétusté ou incendie*, on assiste à un renouvellement quasi général de ces constructions. La partie nord du presbytère d'Ecots pourrait appartenir à cette "génération".

### I. LA PARTIE NORD DE LA MAISON.

Celle-ci est construite en colombages, sur un solin de petits moellons calcaires. Les deux étages sont parfaitement symétriques: ils sont uniquement composés de colombes verticales, à l'exception d'une jambe de force oblique à chacun des angles. La façade située à l'Est, c'est-à-dire l'arrière de la maison, a malheureusement été recouverte d'un enduit de ciment, empêchant ainsi toute observation sur la structure des colombages.

Cette partie de la maison est aujourd'hui partagée en plusieurs petites pièces, mais les cloisons datent toutes de ce siècle. La dimension de la cheminée laisse penser que l'ensemble ne devait former au départ qu'une seule pièce, sans doute celle qui servait de lieu de vie aux anciens curés.

La porte qui donne accès à l'escalier est ancienne, et pourrait remonter au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle. Comme celle de l'étage à laquelle elle ressemble beaucoup, elle n'est décorée que d'un seul côté, celui visible de la cuisine.

Placé dans l'angle Nord-Est, l'escalier lui-même est en bois. Il accédait sans doute autrefois à une galerie de communication qui longeait la façade arrière de la construction.

L'étage ne devait comporter au départ qu'une seule pièce, ultérieurement divisée en deux, entièrement pavée. Des restes de boiseries

datant probablement du XVIII<sup>e</sup> siècle sont encore visibles à gauche de la cheminée, autour d'une porte qui devait anciennement ouvrir sur un placard, puis qui devint le seul accès de la petite pièce située derrière la cheminée, lorsque celle-ci fut construite au cours XVIII<sup>e</sup> siècle.

Toutes les ouvertures de cette maison ayant été refaites, il est impossible de leur restituer leur aspect original.

## II. L'APPENDICE SITUE DERRIERE LA CHEMINEE.

Cette maison qui au XVII<sup>e</sup> siècle devait parfaitement convenir à prêtre fut jugée trop petite un siècle plus tard. On lui adjoignit alors une petite construction en colombages, dont l'étage s'avance de près de 80 cm sur le rez-de-chaussée. La partie basse servait jusqu'à l'année dernière d'arrière cuisine et de laverie. Elle ne possède qu'une toute petite fenêtre, ouvrant vers l'Ouest.

A l'étage, la pièce un peu plus grande (environ 9 m<sup>2</sup>), est éclairée par deux petites ouvertures. Ces deux pièces sont comme les précédentes, elles aussi entièrement pavées.

## III. LA PARTIE SUD (1765).

Vers 1750-1780, on assiste à une nouvelle vague de constructions de presbytères, effectuées cette fois selon un plan géométrique dit "classique". Une grande partie des constructions du XVII<sup>e</sup> siècle fut alors détruite, mais quelques unes comme celle d'Ecots, furent réaménagées.

En 1765, le presbytère d'Ecots est jugé par le curé en fort mauvais état. Il en demande donc la reconstruction à neuf, avec une salle d'augmentation. Les habitants d'Ecots, sur qui incombe la charge de la financer, s'opposent à cette construction <sup>(1)</sup>.

L'affaire dura plusieurs mois, jusqu'à ce que l'Intendant lui-même intervienne le 8 mai 1765, et décide que l'ancien presbytère sera réparé, et qu'on lui adjoindra une salle et une chambre neuves <sup>(2)</sup>

Le 20 mai 1765, les réparations à effectuer sont évaluées à 798 livres <sup>(3)</sup>. Le détail de ces travaux nous est malheureusement inconnu.

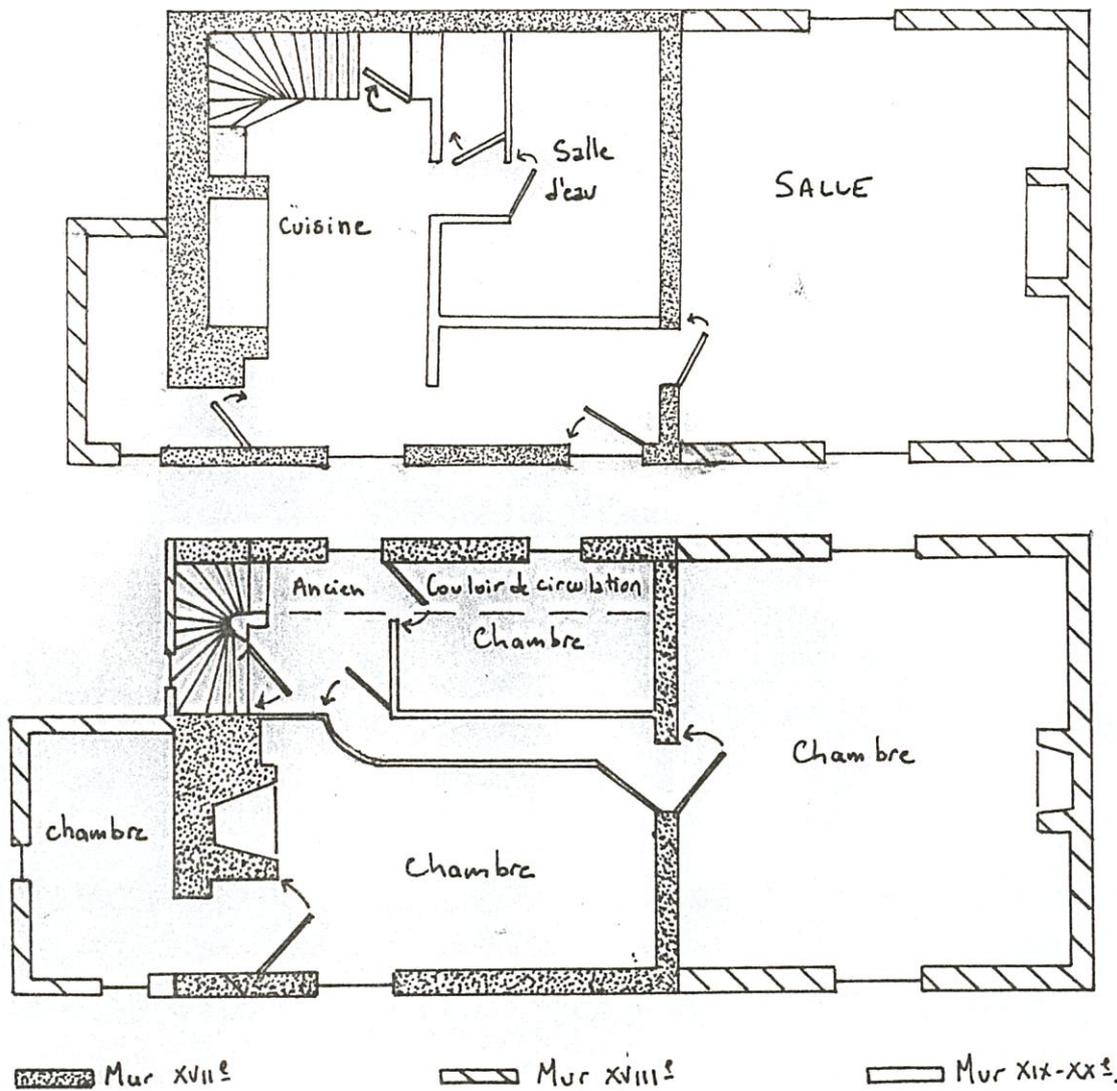
Les deux pièces neuves furent construites au Sud de l'ancienne maison, selon une technique nouvelle, sans doute moins onéreuse que celle des pans de bois: les murs sont formés par des chaînages de briques de couleur orangée et par un blocage de petits moellons calcaires lui-même recouvert d'un enduit. Ce type de construction, peu courant dans la région, n'a été utilisé que pendant une courte période, et rapidement, on dut juger plus pratique de construire des murs faits entièrement en briques.

On le retrouve toutefois à "la Cour du Carrefour" ou "Manoir Baptisat" à Heurtevent, daté par Yves Lescroart des années 1760-1770, que nous avons pu voir leur de notre sortie manoir du mois de juin 1991.

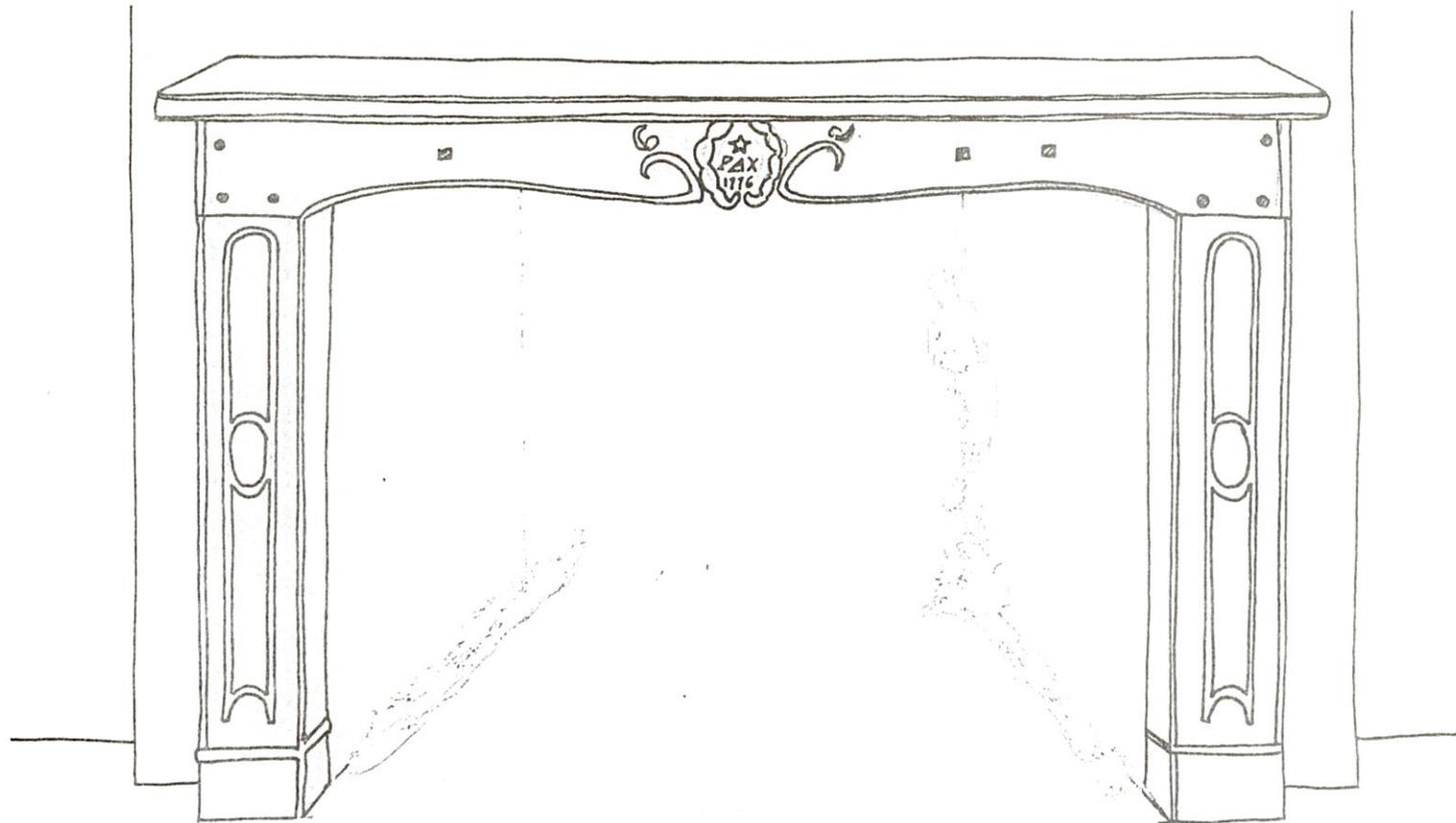
# PRESBYTERE D'ECOTS.

Plan du Rez-de-Chaussée

Plan de l'étage.



dessin au 1/100<sup>e</sup>



cheminée rez. de. chaussée 1776



Cette partie du presbytère d'Ecots est particulièrement intéressante car elle correspond à une importante phase de transition dans l'architecture rurale du Pays d'Auge: le matériaux change (le bois est remplacé par la brique) mais les constructeurs ont encore en tête l'esthétique de la construction des maisons à pans de bois, et la disposition des briques rappelle incontestablement celle des colombages. Aussi forment-elles des lignes verticales aux angles; horizontales au dessus des fenêtres et à l'étage où une ligne de brique rappelle étrangement les sablières hautes décorées et sculptées des maisons d'autrefois.

Les deux pièces (salle et chambre) furent pavées à l'aide de grands carreaux rouges, sans doute dès la construction.

Les cheminées sont fort simples, et il n'est pas certain qu'elles furent comprises dans cette tranche de travaux: celle de l'étage est petite, en bois, tandis que celle du bas est un peu plus soignée: elle est ornée d'une table en bois sculpté, cherchant à imiter le travail de la pierre. L'ensemble est revêtu d'une peinture marron-vert donnant à s'y méprendre l'aspect du marbre. C'est une chance qu'elle soit parvenue presque intacte jusqu'à nous.

Cette cheminée, datée de 1776, fut installée 11 ans après les travaux. Peut-être était-elle à la charge du curé. Elle porte le mot Pax "paix", qui pourrait être une allusion à l'aide militaire que la France était alors en train d'offrir aux tous jeunes Etats-Unis d'Amérique en lutte contre l'Angleterre pour leur indépendance.

Comme la plupart des habitations un peu aisées de la région possédaient une salle au rez-de-chaussée, le curé ne pouvait être en reste. On lui en installa donc une dans la partie basse de la nouvelle construction. Celle-ci ne devait pourtant pas être un lieu de vie habituel, car les dimensions réduites de la cheminée en faisaient certainement une pièce assez froide en hiver.

Quant à la seconde chambre, elle était théoriquement obligatoire et devait rester libre pour le cas d'une éventuelle visite de l'évêque. Elle semble pourtant avoir été rapidement occupée à temps plein, car en 1790, la paroisse d'Ecots comprend non seulement un curé mais aussi un vicaire qui logeait sans doute lui aussi dans ce presbytère.

\*

\*

\*

Lors de la Révolution, le presbytère d'Ecots n'échappa pas à la règle: il fut vendu comme "bien national", avec cour et jardin, le 3 Messidor an V à un habitant d'Ecots, pour la somme de 1068 livres (3).

Cinq ans plus tard, après la promulgation du concordat le 8 avril 1802, les municipalités durent à nouveau loger leur curé. Le presbytère, vendu en 1797 fut alors racheté et sur le cadastre de 1835, on retrouve

cette construction avec ses dépendances, faisant partie du domaine communal  
(4).

Cette maison est attachante à plus d'un titre, tout d'abord à cause de son statut particulier de presbytère qui, lui confèrait bien du respect dans le village. Mais surtout elle illustre bien cette phase de transition que connut le Pays d'Auge vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, le bois de charpente dut manquer, peut-être à cause d'une exploitation trop intensive des bois de haute futaie. La brique, matériau nouveau, facilement transportable, fait une timide apparition. Elle a l'avantage d'être facilement transportable, et d'être sans doute moins onéreuse. Pour la fabriquer, on peut utiliser ces bois de mauvaise qualité, les taillis. Cent ans plus tard, le paysage architectural du Pays d'Auge a changé: les pans de bois sont abandonnés, et la quasi totalité des nouvelles constructions (presbytères, écoles, maisons particulières) sont faites en briques. Trop longtemps ces maisons, jugées inintéressantes, sont restées ignorées. Il est temps maintenant de les prendre en compte, car elles appartiennent comme leurs aînées à colombages à notre patrimoine architectural.

\*

\*

\*

*Christophe MANEUVRIER.*

NOTES:

(1) A. D. de l'Orne, C.263.

(2) Arch. Depart. Orne, C.264.

(3) Arch. Départ. Calvados, série 1 Q.

(4) Cadastre 1834 conservé à la mairie d'Ecots, parcelles B.12 à B.17.

## SAINTE-MARGUERITE-DE-VIETTE - 1688

### SCANDALE DANS L'EGLISE

Le 18 janvier, pendant les vêpres, par deux fois, des coups violents sont frappés à la petite porte du chœur. Cet accès étant réservé aux patrons (1) et aux "clers qui chantent au lieu-train" (2), le prêtre curé, Charles Dufour, est obligé d'aller ouvrir "pour veoir qui fraploit de la sorte".

C'est Guillaume Delaunay, fils Mathieu, le prêtre le reprimande et l'oblige à passer par le portail de la nef. Thomas Delaunay, frère du perturbateur, Claude et Alexandre, père et fils "en haine de la correction" faite par le sieur curé, "de force et avec violence" interviennent. Tout en proférant des paroles injurieuses, ils rouvrent cette petite porte pour y faire passer Guillaume, au mépris du sieur curé, et au scandale des paroissiens "qui étoient pour lors dans l'église".

Au trouble apporté au service divin et aussi pour que le clan des Delaunay n'occupe plus indument les places dans le chœur de l'église (3), Charles Dufour porte plainte devant la justice du lieu, celle du bailliage de Falaise.

Les Delaunay reçoivent par le "ministère de Gautier, sergent de cette vicomté une requeste" datée du 1er février et contrôlée à Saint-Pierre-sur-Dives par Harfort (4).

Devant les assises de Falaise tenues par Monsieur de Treizes-Saints (5) escuyer, lieutenant, le vendredi 4 mars, l'affaire est jugée. Les faits reprochés sont graves!!! et les formes de la procédure que nous connaissons par son procès-verbal, nécessitent de nombreux hommes de loi.

D'une part, le sieur curé, présent en personne assisté de Maître Pierre Marguerit, son procureur et parlant par Maître Jullien Dozenne, avocat. D'autre part, les sieurs Delaunay, défendus par Maître Pierre Auber Rombisson, leur procureur parlant par Maître Philippes Lemor, avocat....

Le procureur du Roy parlant par Maître Jacques Auber, escuyer, avocat de sa Majesté (le Roy), "sans avoir esgard au renvoi prétendu par ledit Lemor (6) la cause retenue est jugée". La conclusion est: "Défenses faites aux dits Delaunay et à toutes autres personnes d'entrer par la petite porte de l'église qui est réservée aux patrons et à ceux qui servent de clercs... Les accusés paieront les frais du procès et les "dépens curiaux envers le sieur curé et seront taxés à saoul" (7).

L'affaire pourra être poursuivie devant l'Official (8).

(1) Le patron de l'église de Sainte-Marguerite-de-Viette au XIV<sup>ème</sup> siècle est l'abbé de Saint-Pierre-sur-Dives. (Pouillé de Lisieux: Abbas S. Pétri super Dyvam - Antiquaire de Normandie - mémoires T 13 p 47). Le 8 mai 1701, selon les insinuations ecclésiastiques de Lisieux de l'Abbé Piel, Dom Joseph Le Paulmier, prieur de St-Pierre-sur-Dives et, en cette qualité, patron pré-

sentateur de la cure de Ste-Marguerite-de-Viette, nommé audit bénéfice, vacant par la mort de Maître Charles Dufour, prêtre, dernier titulaire, la personne de Maître Philippe Herquier, prêtre du Diocèse d'Evreux, curé de La Selle audit Diocèse...

"Le droit de Patronage est un droit honorable & utile, accordé au Seigneur d'un Fief, pour avoir fondé, doté & construit l'Eglise, en vertu duquel, il a, non seulement, les honneurs de l'Eglise, mais il peut y prétendre un Curé, qui doit nourrir son Patron en cas qu'il tombât en nécessité.

Il y a deux sortes de Patrons, savoir le Patron Laïque & le Patron Eclésiastique.

Le Patron Laïque est celui qui a droit de présenter aux Bénéfices, à cause d'un Fief qu'il possède par succession ou par acquêt.

Le Patron Eclésiastique est celui qui a droit de présenter, à cause du Bénéfice qu'il possède.

Le Patron Laïque est honoraire & et présentateur: il est honoraire seulement, quand il a donné le droit de présenter à l'Eglise & et quand il ne l'a pas donné, il est honoraire & présentateur. Le droit de Patron consiste dans les honneurs de l'Eglise, pour lui, sa femme & ses enfants.

1° Dans la séance dans le Choeur, où il peut mettre un banc, outre qu'il peut encore avoir le premier dans la Nef, comme premier paroissien.

2° Dans le pas qu'il a le premier à la Procession.

3° Parce qu'il va à l'offrande le premier.

4° Parce qu'on doit lui offrir le premier du Pain béni.

5° Parce qu'on le doit recommander aux Prières, en faisant le Prône.

6° Parce qu'il a droit de Sépulture dans le Choeur de l'Eglise & sa famille; & peut faire une litre ou ceinture funèbre, tant dehors que dedans.

7° Parce que si l'on trouve un trésor dans le Choeur de l'Eglise il lui appartient, étant obligé de l'entretenir.

8° Parce que s'il tombe en pauvreté, son curé le doit nourrir.

9° Parce que les Patrons, tant Laïques qu'Eclésiastiques, peuvent présenter un curé Eclésiastique, capable d'administrer le Bénéfice par son âge, sa science & ses moeurs, dans les 6 mois que la mort du dernier possesseur est sçue communement; & le Curé qu'ils présentent, doit leur porter honneur et respect, autrement on le prive du Bénéfice comme un ingrat!

(Extrait de la Coutume de Normandie - Rouen 1722)

Sur l'importance, jadis, attachée au droit de patronage, voir notre article "Le Robillard" - n° 18 - JUIN 1987 - p 20 - H.T.P.

(2) Lieutrain: nous pensons que c'est une mauvaise écriture de "letrain" signifiant encore au XVII<sup>ème</sup> siècle: lutrin.

(3) Nous pensons que c'est le fond de cette affaire: le clan des Delaunay est très puissant et veut jouir des honneurs. Les documents fiscaux de l'époque, la taille de 1712, notamment, leur attribuent une certaine richesse. L'un d'eux: Guillaume (peut-être l'auteur du scandale) est fermier des bois de l'Abbaye de St-Pierre-sur-Dives.

(4) Une assignation à comparaître.

(5) C'est probablement Anthoine Le Verrier, Seigneur et Patron de la paroisse de Treize-Saints aujourd'hui disparue.

(6) Procédure habituelle pour gagner du temps.

(7) au maximum.

(8) Juge ecclésiastique, délégué, autrefois, par l'évêque pour exercer sa juridiction contentieuse.

S<sup>te</sup>-Marguerite-de-Viette, *Vieta, ecclesia Sanctæ Margaritæ de Vieta.*

L'église de cette commune est bien peu caractérisée. La plupart des fenêtres ont été refaites de forme carrée. La nef pourtant montre, du côté du sud, une fenêtre en lancette et une ouverture trilobée dans le mur du nord; puis, au sommet de la façade occidentale qui reçoit le rampant du gable, on distingue, au sud, une petite colonne avec chapiteau à crossettes; les contreforts sont régulièrement espacés: tout cela paraît prouver que quelques parties de la nef remontent au XIII<sup>e</sup> siècle.

La tour s'élève, à l'ouest, au-dessus du portail; elle est ajourée, du côté de l'ouest, par de longues ouvertures ogivales composées chacune de deux baies surmontées d'un quatre-feuille, que l'on a refaites en 1860 conformes à ce qui existait, dit-on. Ces ouvertures s'agencent très-mal avec une corniche moderne droite offrant une doucine assez saillante et qui forme, de ce côté, le support de la pyramide en bois couverte d'ardoise.

Il est bien probable qu'avant l'établissement de la flèche en bois qui a été reconstruite il n'y a pas longtemps, il

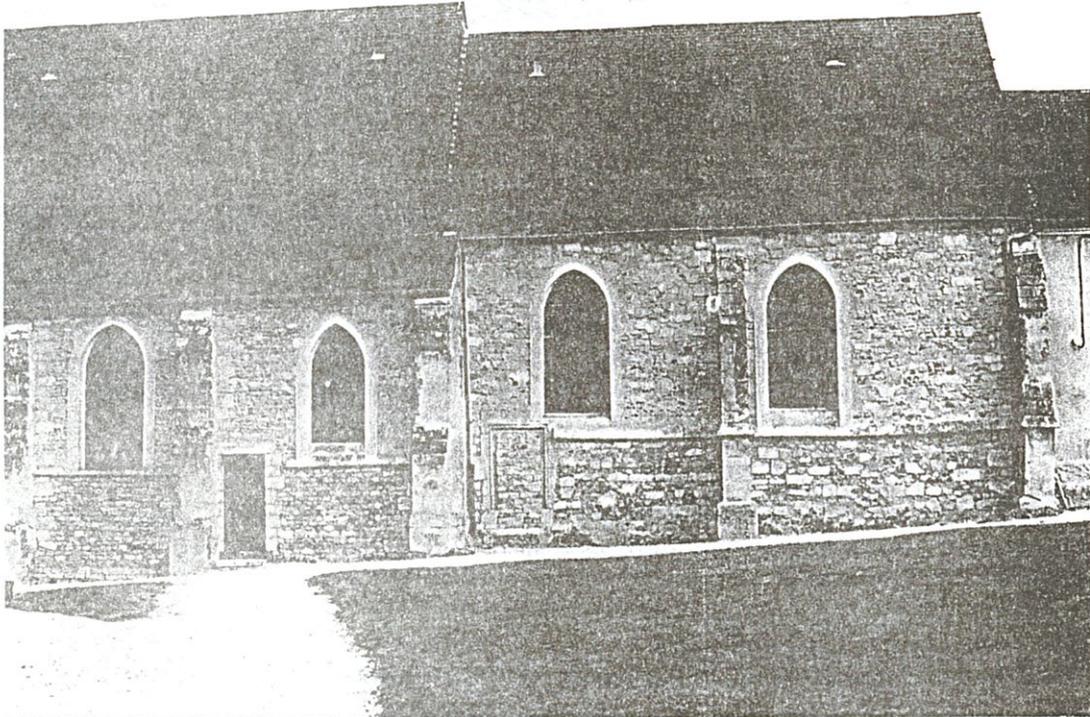
existait une disposition différente: toujours est-il que ces baies ne vont guère avec l'ordonnance actuelle. La porte principale de l'église, placée sous cette tour, a été refaite et est moderne.

Le chœur, en retrait sur la nef, a des murs moins caractérisés que les autres. Il est éclairé par des fenêtres carrées et deux fenêtres ogivales sans caractère. La sacristie s'appuie sur le chevet, elle est à pans coupés.

L'intérieur a été peint et décoré nouvellement. Les voûtes, en merrain, ont été enduites de plâtre et les sablières de la nef enchâssées dans du plâtre: comme cet entablement artificiel avait une saillie considérable, on a placé de chaque côté trois colonnes de bois, peintes en marbre, qui paraissent le supporter. Cet entablement en plâtre a moins de saillie dans le chœur, qui est moins large que la nef, et les colonnes ont été remplacées par des pilastres.

L'autel magistral est orné d'un tableau moderne représentant sainte Marguerite; les colonnes ioniques qui supportent le fronton couronnant ce contre-rétable sont d'une longueur démesurée: elles m'ont paru avoir au moins quinze à seize fois le diamètre du fût.

Eglise de Sainte-Marguerite-de-Viette: La porte à présent murée est-elle celle où a frappé, par deux fois, violemment, Guillaume?



S. & H. PAUMIER

JORT-8/5/1991

## LE CARREFOUR A HEURTEVENT

Au début du XVIII<sup>ème</sup>, les terres entourant le croisement des chemins de Livarot à Trun et de Saint-Pierre-sur-Dives à Vimoutiers, ainsi qu'une "Hostellerie" s'appellent "Le Carrefour". Ceci est prouvé par un acte notarié. Aujourd'hui, ce toponyme est encore en usage, mais il n'y a plus trace de l'Hostellerie. Pour les commentaires de la visite de ce lieu, prévue au programme de la sortie "Manoirs" du 16 juin, voici quelques notes à ce sujet.

1835 - Matrices et plans cadastraux / A.D.14 - 3 P 4521.

sur la section B:

|                       |       |                            |
|-----------------------|-------|----------------------------|
| de la Houssaye Louise | N° 54 | Cour du Carrefour          |
| - - - - -             | à 58  | - - - - -                  |
| Picot-Dampierre       | 336   | Bois du Coudray (taillis)  |
| Manson                | 337   | Les Rousselines            |
| - - - - -             | à 339 | - - - - -                  |
| Dubuat de Sassignies  | 340   | Pièce des Chapelles        |
| - - - - -             | 341   | Le Perré                   |
| - - - - -             | 342   | L'Herbage sec              |
| - - - - -             | à 345 | - - - - -                  |
| - - - - -             | 346   | Cour du Carrefour (verger) |
| - - - - -             | 347   | - - - - - (maison)         |
| - - - - -             | 348   | - - - - - (boulangerie)    |
| - - - - -             | 349   | - - - - - (verger)         |
| - - - - -             | 350   | - - - - - (boulangerie)    |
| - - - - -             | 351   | - - - - - (maison)         |
| - - - - -             | 352   | - - - - - (cave)           |
| - - - - -             | 353   | - - - - - (jardin)         |
| - - - - -             | 354   | Le Plant (étable)          |
| - - - - -             | 355   | - - - - - (verger)         |

sur la section C:

|              |     |                       |
|--------------|-----|-----------------------|
| A. Robillard | 163 | Le Carrefour (maison) |
| - - -        | 164 | - - - (herbage)       |
| - - -        | 165 | - - - (pépinière)     |

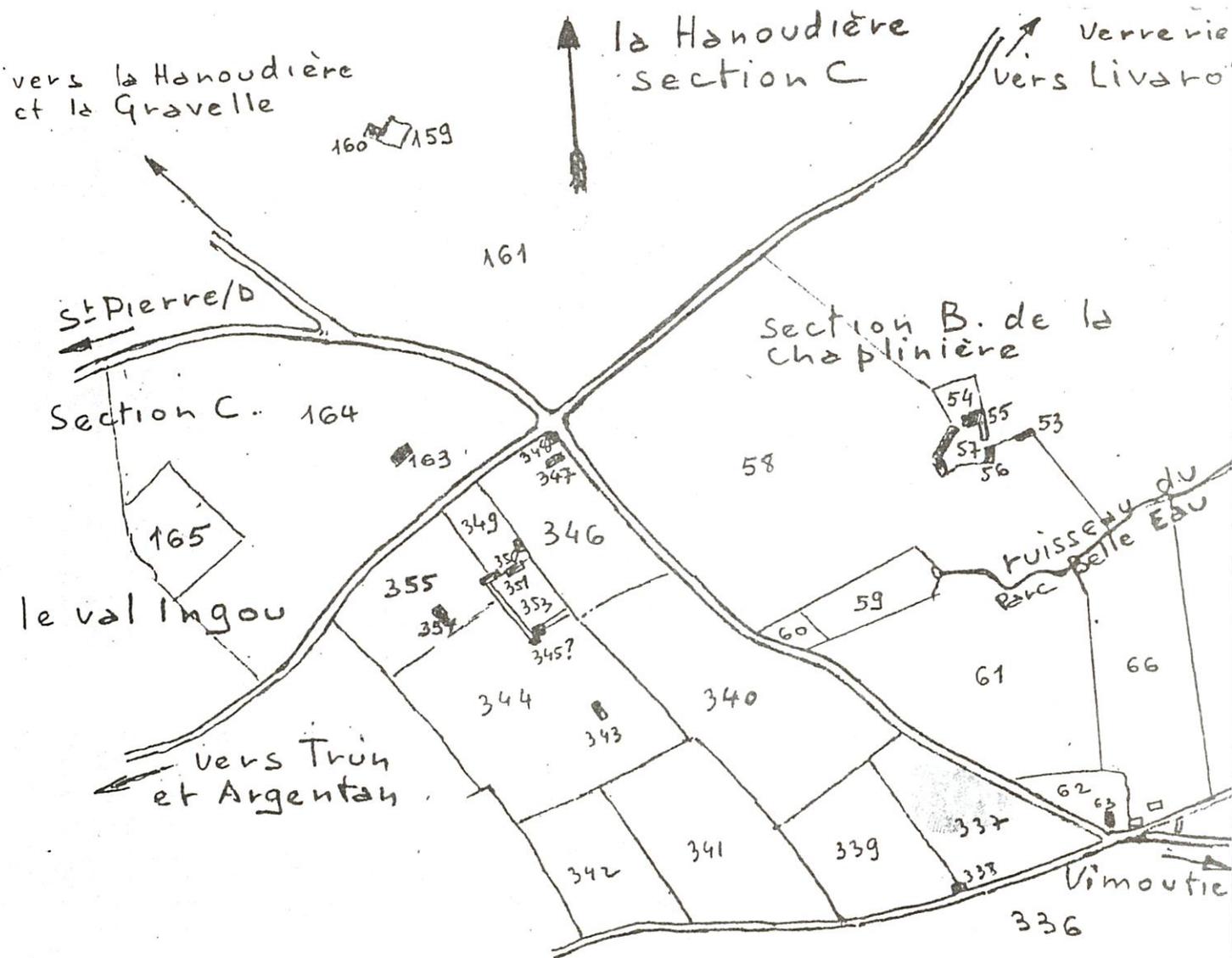
Il faut noter aussi, que dans la section A au n° 73 existe, en bordure du chemin du bourg de Heurtevent vers Vimoutiers, un pré nommé, également, "Le Carrefour" appartenant à Léon Alfred Rioult de Neuville (le comte) de Livarot.

1792 - Rôle de vingtième

Jean-Baptiste de Manoury, escuyer, sieur de Longrais possède de la terre et ferme du Carrefour - valeur locative 900 livres imposé à 45 livres.

1711 - Bail du Carrefour

Samedi après-midi, 14 mars 1711, Noble Dame Geneviève de Morel, veuve de feu Pierre de Manoury, de son vivant, escuyer, sieur du Val Ingou, de la paroisse de Heurtevent, baille à titre de ferme pour 3 ans, qui ont commencé à Noël dernier à Jean



HEURTEVENT - Le Carrefour. Croquis du plan cadastral d'après une très difficile lecture du microfilm négatif - AD 14 - 2 mi 281.

de Lafosse, marchand de Heurtevent, les lieux, terres et ferme nommée LE CARREFOUR à usage d'HOSTELLERIE, situés en la paroisse.

Cette propriété se compose de cour, maisons, pasturages et broussaille, et ledit Lafosse a dit "la bien connoître pour en avoir cy devant jouy", appartient à ladite Dame, au droit de l'acquisition faite par son mari, sieur de Val Ingou, des sieurs de BROSSARD frères.....

Est compris dans le présent bail, une acre de terre en bois ou broussailles, acquise par le sieur de Val Ingou du feu sieur de Valembert MANOURY, qui est dans la même pièce vers la cour du manoir de ladite Hostellerie, que le preneur pourra "desserter sy bon luy semble et d'y mettre des bestiaux pour en faire une pasture".

Le prix de ce bail est de 210 livres de fermage par an, payable à la St Jean et à Noël par moitié. Le preneur s'est obligé de "cherfouir le plant rapportant fruits une fois pendant les 3 années. Pour les étrennes de la Dame, Jean de Lafosse donnera 3 livres de sucre fin.

Pierre de Manoury, escuyer, sieur de Val Ingou

Ce personnage avait retenu notre attention au travers de 2 actes notariés relatifs à une tuilerie à Heurtevent.

1°/ Remise du bail d'une ferme et d'un four à tuiles à Heurtevent.

Le 17 juin 1693, Jean Mourier, marchand tuilier, demeurant en la paroisse a remis son droit au bail de la terre et ferme appelée vulgairement "LA DOULOSSIÈRE" y compris le four à tuile.

Son bailleur est Pierre de MANNOURY, sieur de Val Ingou, comme tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas de MANNOURY, de son vivant, sieur de Fribois.

Pour le temps qui reste à courir jusqu'à Noël, un arrangement est pris: Jean Mourier laissera les tuiles, tant celles "de présent cuites que celles à cuire incessamment au four de la tuilerie"...le sieur de Val Ingou, fournira sur place tout le bois nécessaire, et des personnes pour aider à enfourner les tuiles, festiers et corniers, pavés, briques...(1).

Jean Mourier recevra 100 sols par mille de ce qui est à présent cuit et 50 sols pour ce qui est à cuire; en plus, par festier, il aura 2 sols et, un sol par cornier. Tout cela viendra en déduction du fermage qu'il doit encore. De plus, il aura "à son profit les tuillots provenant de la tuile (casse à la cuisson). Les 2 témoins sont Thomas et Richard CORNET, marchands couvreurs.

2°/Bail d'une tuilerie à Heurtevent.

Le 18 juin 1693, Pierre de MANNOURY, escuyer, sieur de Val Ingou, tuteur des enfants mineurs de feu Nicolas de MANNOURY, de son vivant, escuyer, sieur de Fribois, a baillé à titre de ferme à Christophe MANNOURY du "mestier de tuillier" de Heurtevent, le corps de logis à usage de four et écurie, avec le four à tuile et les halles servant à faire la tuile, compris le jardin joignant la halle, le tout situé à Heurtevent "que ledit preneur a dit bien connoître" pour 70 livres.

Le preneur a reconnu que le sieur bailleur lui a laissé 15 milliers "tant de tuiles, que briques et pavés, tant grands que petits". Le tout cuit et prêt à vendre pour "luy aider à faire valoir la thuillerie". Le preneur s'engage d'en laisser autant à la fin de son bail. Le sieur de Val Ingou souffrira la nourriture d'un cheval dans ses herbages.

Conservation de la propriété des terres

A partir de la fin des troubles des guerres de religion, le Pays d'Auge sud, particulièrement, voit se multiplier les familles de petits "hobereaux". La féodalité des fiefs qu'ils possèdent leur permet d'acquérir, par le truchement des rentes seigneuriales impayées, et qui leur sont dues, une grande partie des terres. La révolution passe, et rien n'est changé; les propriétés restent dans les mêmes clans familiaux.

En 1835, la propriété d'une partie du "Carrefour" est à un Debat, à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, elle était aux de Brossard, gentilshommes verriers établis à quelques pas de là, vers Livarot. Au cours des siècles, les alliances entre ces familles, à la limite des interdits de l'Eglise, se sont multipliées. Voici 2 exemples:

1°/17 novembre 1681 - Inventaire des papiers de Nicolas de Brossard fait en présence de Noble et Discrète Personne Maître Jean de Mannoury, prêtre curé de Heurtevent, tuteur établi par justice de Anthoine de Brossard, fils mineur de Nicolas de Brossard sieur du Mesnil et de Demoiselle Catherine de Mézenge.

A la fin de l'acte figure Jacques de Mézenge, escuyer demeurant à la "verrye d'Heurtevent".

2°/22 novembre 1743

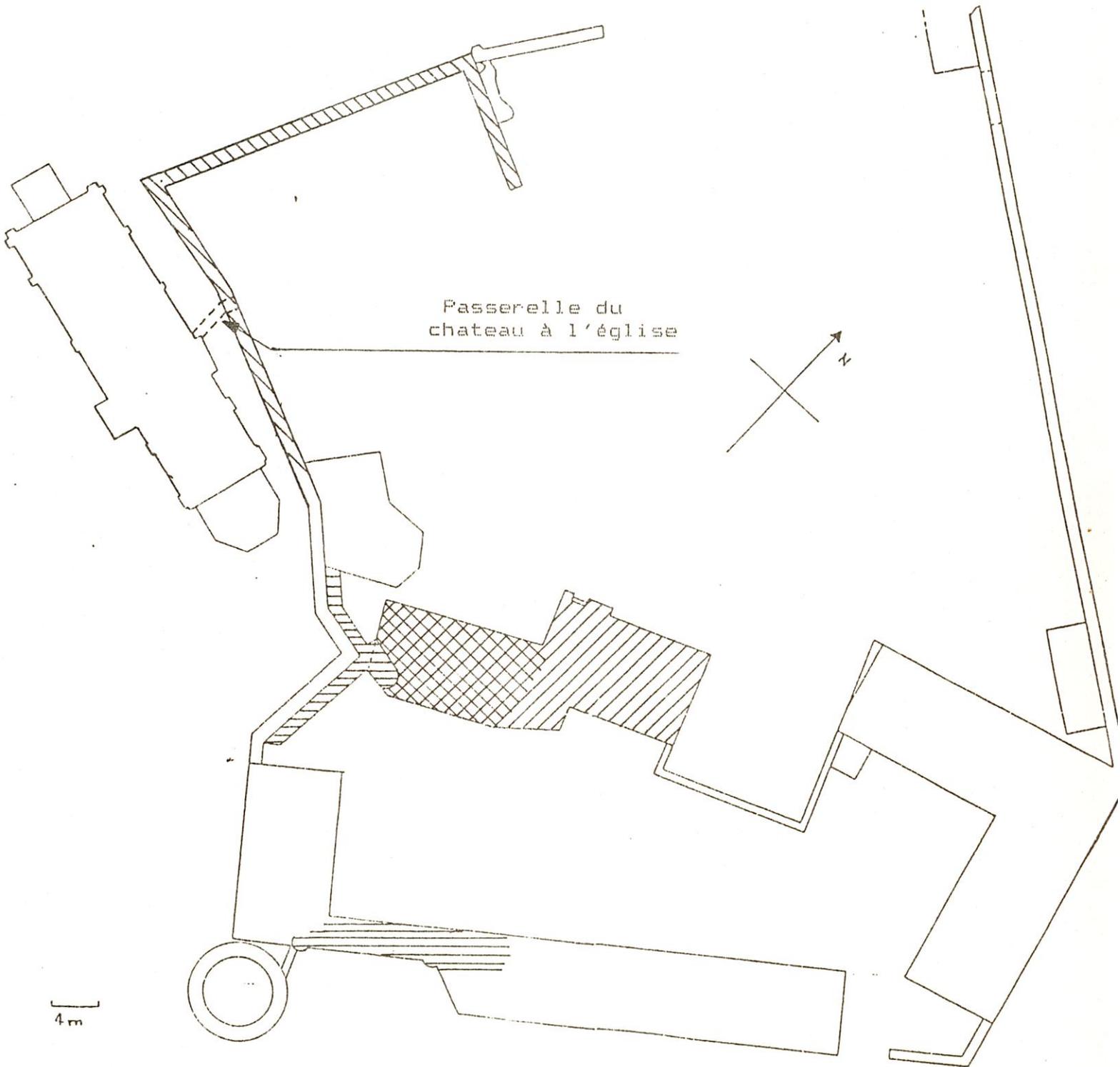
A la requête de Jean Charles de Brossard, escuyer, sieur des Veaux de la paroisse de Tortisambert "habilité" à la succession de son père feu Jacques de Brossard, baillly de ce lieu, l'inventaire après décès est fait au logis où résidait le feu sieur Jacques de Brossard, à Saint-Pierre-sur-Dives, rue de Falaise. Parmi les papiers du défunt se trouve le contrat de mariage de Jacques de Brossard fils de Daniel et de Demoiselle Félicité de Mannoury avec Demoiselle Jeaneviève du Buat fille de Pierre du Buat et de Demoiselle Jeanne Philippe....

(1) sur les matériaux de couverture, voir notre article "La tuilerie de Boissey" - bulletin trimestriel Hist. et Traditions Populaires - n° 16 - p 10 à 34.

(2) Ce doit être le sieur de la Chapelle - au cadastre: voir B 340 pièce des Chapelles.

S. & H. PAUMIER  
JORT-14/6/1991

CHATEAU  
DE LA HOUBLONNIERE



-  MANOIR (HABITATION)
-  CHEMIN DE RONDE
-  PARTIES XIV<sup>ème</sup> DU CHATEAU

## LE CHATEAU DE LA HOUBLONNIERE.

Le dimanche 16 juin, une fois la Boissière dépassée, le groupe du Foyer Rural du Billot est arrivé dans un lieu qui garde encore la mémoire du temps où le cidre, boisson qui a fait la réputation du Pays d'Auge n'était pas encore roi: la Houblonnière.

En effet, avant que le pommier ne s'implante au XII<sup>e</sup> siècle dans nos régions, c'est pour la bière que la contrée lexovienne était connue, et la culture de la plante de base, le houblon, était alors monnaie courante d'où le nom de la paroisse.

C'est aussi au cours du XII<sup>e</sup> siècle, que la première mention apparaît. En 1164, c'est *Houblonneria* qui naît dans un texte du prieuré de Saint Cyr de Friardel <sup>(1)</sup>. Le 27 avril 1267 est fait référence à un homme, un des témoins qui figurent au bas d'un acte *R. de Houblonneria* <sup>(2)</sup>. Ce sont les deux seules mentions qui existent avant le XV<sup>e</sup> siècle. A l'extrême fin du XIV<sup>e</sup> siècle cependant, la famille Tournebu qui possède la seigneurie du Chastel la vend au seigneur de Saint-Laurent-du-Mont, Jehan Guérin. Est alors vendu, "*le fiev de la Houblonnière tant en manoir, maison, jardin, édifices, prés, bois, moullins, estans...*" <sup>(3)</sup>. Le fief reste dans la famille jusqu'au début du XVI<sup>e</sup> siècle durant lequel la branche des Guérin de la Houblonnière s'éteint de par l'absence de postérité du dernier de ceux-ci, Guillaume, un religieux, chanoine de Paris et abbé de Notre-Dame-de-l'Espinay, l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives <sup>(4)</sup>.

Entre temps, le château et la seigneurie ont connu bon nombre d'événements.

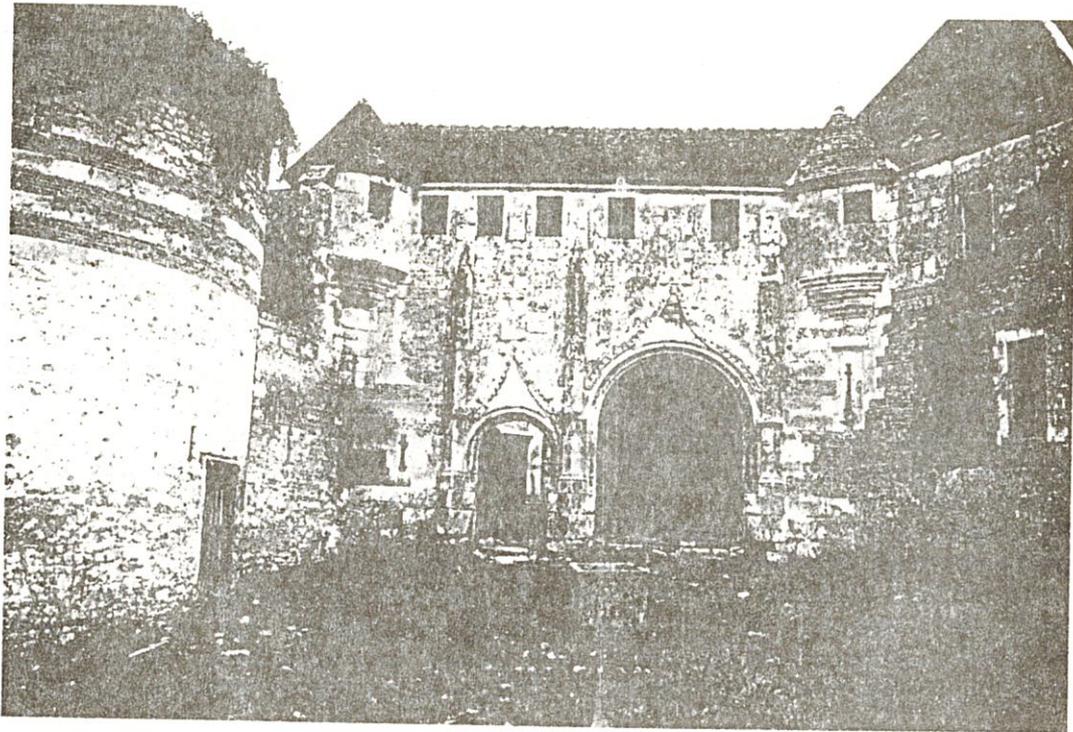
En 1417-1418, les Anglais de Henri V envahissent la Normandie. Même si ceux-ci, arrivant dans la région d'origine de leur classe dominante se sentent un peu chez eux et se comportent d'une façon relativement correcte, ils ne sont pas pour autant bien accueillis. Si quelques forteresses tombent sans bataille, certains seigneurs, et c'est le cas de Jean Guérin, sont déclarés rebelles et s'exilent dans les régions tenues par le roi de France ou en Bretagne <sup>(5)</sup>.

Si les hommes ont souffert, les terres et les bâtiments n'ont pas non plus été épargnés. L'occupation, la collaboration ou la résistance, la reconquête en 1450 par les troupes de Charles VII font que le Pays d'Auge, comme l'ensemble de la Normandie, est dans un profond chaos; mais c'est plus en raison du manque d'entretien qu'à cause des dégâts dus aux combats que les terres sont alors retournées en friches.

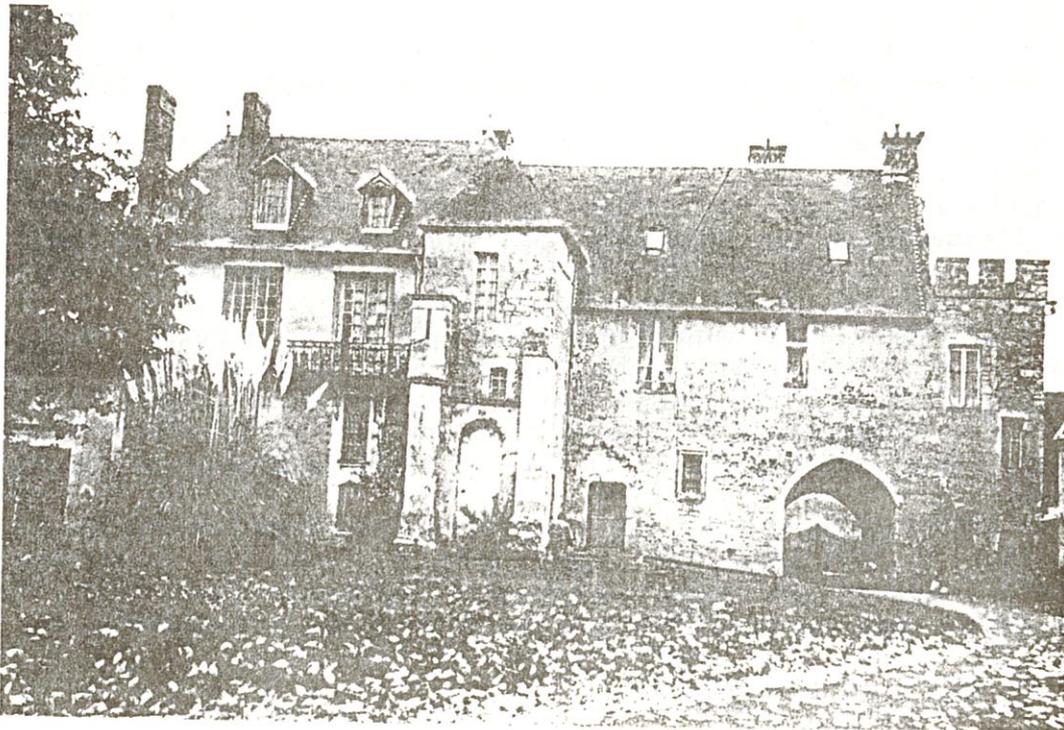
Le château de la Houblonnière n'échappe pas à la règle. Il est aussi certain que le manoir mentionné en 1398 dans l'acte de vente n'a que peu de rapports avec les bâtiments actuels. Cependant la proximité de l'église, la position géographique et les caractères anciens de certaines parties laissent penser que des traces du XIV<sup>e</sup> siècle sont encore présentes sur le site.

En effet, le mur qui devait être celui d'une construction et qui longe l'enceinte du cimetière pour finir face à l'actuelle route nationale, présente, même si des remaniements architecturaux l'ont aéré, l'aspect d'une façade compacte qui n'est que peu ouverte sur son ensemble.

CHATEAU  
DE LA HOUBLONNIERE



ANCIENNE ENTREE PRINCIPALE



MANOIR SEPARANT LES DEUX COURS

Il en est de même pour cette bâtisse sous laquelle se trouve le passage entre les deux cours. Si l'on exclu la partie du manoir, avec ses colombages et ses balcons métalliques, qui date du début du XVI<sup>ème</sup> siècle, la bâtisse forme un bloc compact avec, cela est encore visible lorsqu'elles ont été remplacées par des ouvertures rectangulaires, des baies dont les sommets ont une forme d'ogive.

C'est cette bâtisse massive, de forme rectangulaire, avec ses contre-forts (selon Ch. Maneuvrier) ou le mur aujourd'hui en ruine qui formerait les parties les plus anciennes du château. Les caractères médiévaux de ces deux constructions peuvent aussi en faire deux édifices contemporains l'un de l'autre mais le manque de repères de datation rend l'estimation difficile; on peut néanmoins les faire remonter au XIV<sup>ème</sup> siècle.

Si le reste des bâtiments date des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles, il n'en garde pas moins un aspect féodal.

Le chemin de ronde, transformé, est toujours présent, comme pour donner le change à la tour qui voit son intérieur aménagé en pigeonnier. Elle devait quand même pouvoir servir de lieu de défense comme l'atteste le passage entre le chemin de ronde et un étage de cette tour ainsi que les arquebuseries qui sont présentes à sa base.

Une fois passé le porche principal donnant sur la route de la Boissière à Crèvecoeur bien avant que la RN 13 n'existe, le voyageur entrait dans la grande cour de la ferme. Il avait en face de lui le manoir proprement dit et à sa droite l'ensemble des bâtiments agricoles.

On peut remarquer que, dans cet espace, toutes les constructions sont en pierre, roche calcaire simple ou avec motifs et couches de briques, sauf deux parties:

- \* un pan de mur du grand bâtiment agricole, en encorbellement du XV<sup>ème</sup> siècle.

- \* la moitié de la façade de l'habitation du XVI<sup>ème</sup> siècle.

Ces deux parties en bois alternent toutes deux colombages simples, sculptés ou non, avec des croix de Saint André.

En passant sous la demeure, le voyageur s'enfonçait dans le château en pénétrant dans sa cour. Celle-ci, encore actuellement, n'est pas entièrement fermée comme l'autre mais ouverte sur sa moitié, seulement protégée de l'extérieur par un épais mur. la partie en ruines était, au siècle dernier, un bâtiment dont la façade donnant sur la cour était un pan de bois richement travaillé.

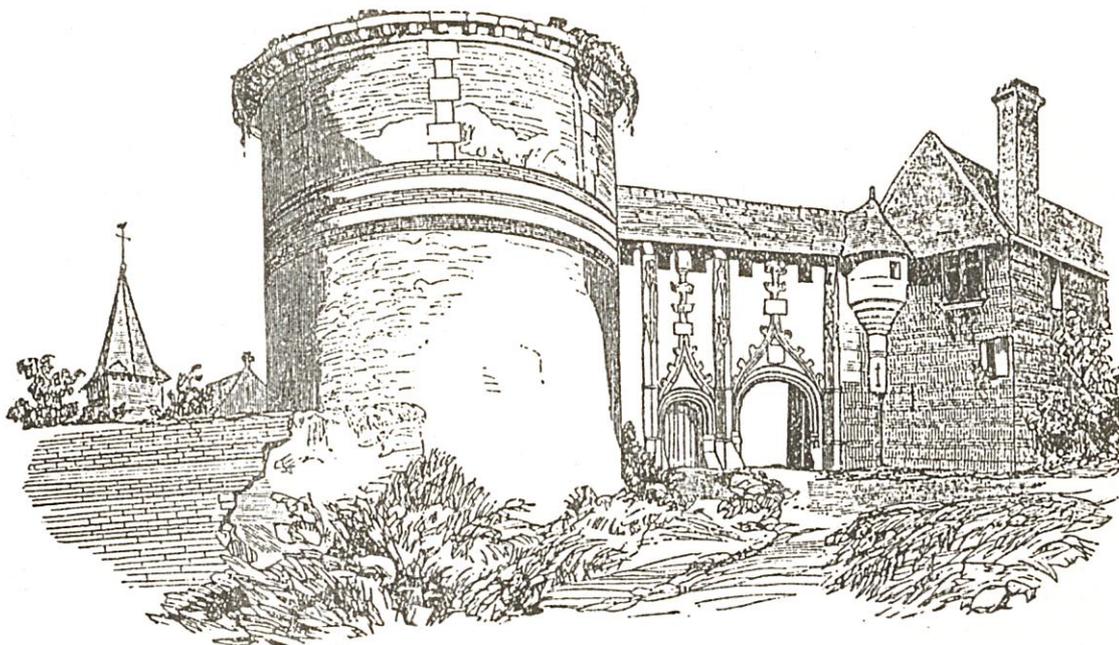
C'est par l'intermédiaire de cette dernière construction que le seigneur pouvait aller dans l'église même s'il existait, et existe toujours, une chapelle du XVII<sup>ème</sup> siècle dans l'enceinte. On peut aisément imaginer une passerelle en bois jetée entre la porte aménagée dans le mur de cette ancienne partie du château et un escalier incrusté dans la paroi de l'église permettant d'aller de l'un à l'autre directement.

Le bâtiment paroissial, dans sa quasi intégralité, date du XIII<sup>ème</sup> siècle. On peut faire exception de la sacristie qui est du XVIII<sup>ème</sup> siècle; du porche qui est du XV<sup>ème</sup> siècle et qui a été aménagé en même temps que l'entrée actuelle (l'entrée d'origine était orientée au Sud) «6».

Quant à la maçonnerie, elle est en grande partie invisible à cause de l'enduit qui la recouvre.

Cet aperçu de l'ensemble château-église nous montre que la construction militaire date des XV<sup>ème</sup> et XVI<sup>ème</sup> siècles même si deux parties peuvent remonter au XIV<sup>ème</sup> siècle; que l'église date du XIII<sup>ème</sup> siècle

siècle, avec cependant des modifications au XV ème siècle (entrée et porche qui sont à mettre en rapport avec la datation générale du château.



Bouet del

CHATEAU ET ÉGLISE DE LA HOUBLONNIÈRE.

Nicolas PERDEREAU.

**NOTES:**

- (1) HIPPEAU C., *Dictionnaire topographique du département du Calvados*, Paris, 1883.
- (2)- SAUVAGE R-N., *Fragment d'un cartulaire de Saint-Pierre de Lisieux, Etudes Lexoviennes*, 1828.
- (3) FIERVILLE Ch., *Histoire généalogique de la maison et de la baronnie de Tournebu, M.S.A.N.*, t.26, Paris, 1867.
- (4) LECHAUDE d'ANISY, *Actes concernant l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dives, acte n°75, M.S.A.N.*, t.7, Paris, 1834.
- (5) Collectif, *Histoire de la Normandie*, sous la direction de Michel de Bouard, Toulouse, 1870.
- (6) CAUMONT A de, *Statistique Monumentale du Calvados, Arrondissement de Lisieux*, t.V, Paris, 1867.

## LA ROUTE DES ARTISTES DU PAYS D'AUGE SUD

### CIRCUIT DE LIVAROT

Vivre en Pays d'Auge rime souvent avec amour. L'amour pour un pays doux où la vie coule tranquillement entre vaches, veaux et chevaux, où les prés sont verts, où le goût du lait, du beurre et de la viande est meilleur qu'ailleurs, où les gens prennent le temps pour regarder passer le temps.

Depuis toujours les artistes aiment ce pays, s'y installent pour créer. Cachés derrière leurs haies, arbres ou murs, ils travaillent, s'expriment, parlent de ce qu'ils voient ou de ce qu'ils rêvent. Sept artistes du Pays d'Auge sud, autour de Livarot, se sont groupés depuis peu. Ils ouvrent leurs portes pour recevoir les promeneurs, pour montrer leur art et pour le vendre.

*LA ROUTE DES ARTISTES DU PAYS D'AUGE SUD EST NÉE.*

A THIEVILLE, près de SAINT-PIERRE SUR DIVES, Marie-Claude BATAILLE montre ses tableaux dans sa galerie supermoderne qui est cachée (mais bien fléchée) dans un bâtiment de son château du temps des templiers. Sa peinture est le reflet de ses rêves avec la recherche des formes et couleurs.

Dans la même galerie, le promeneur trouvera quelques sculptures en bronze du voisin Michel AUDIARD.

Quelques kilomètres plus loin au MESNIL-SIMON, Mecki DAURE invite les visiteurs à entrer dans sa jolie propriété où elle montre ses oeuvres: peintures sur bois. Mecki peint des images de son enfance en Allemagne du Nord, des champs de blé, des fleurs et le ciel, sur tout: du petit coffre à la grande armoire.

Ensuite, il faut prendre un énorme virage pour aller au MESNIL-GERMAIN chez Alain LANNHARD, potier, seul augeron du groupe, qui aime pour ses créations les formes rondes et les couleurs pastel.

Le prochain arrêt est devant la porte de LIVAROT au lieu dit "L'ANGLETERRE" où Sylvie de NEUVILLE crée avec des feuilles de bois colorées la marqueterie contemporaine: broches, coffres, tables.

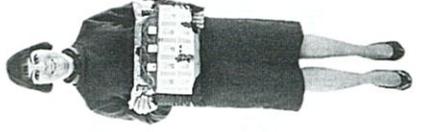
La Route des Artistes du Pays d'Auge Sud circuit de Livarot se boucle dans le petit et pittoresque village de SAINT-GEORGES EN AUGES où la photo-journaliste Renée FALCKE a transformé le petit bâtiment d'une ancienne bouillierie de calvados en galerie d'art. Habitée aux reportages durs de la vie quotidienne; elle montre et vend ici ses photos du doux Pays d'Auge encadrées en chêne brut.

Martine FOURNIER, artiste venue de Nouvelle-Zélande, expose au même endroit en appliqué, images cousues avec des tissus. Elle s'inspire des souvenirs de son pays natal et du monde rural qui l'entoure.

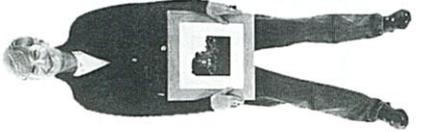
Renée FALCKE



MICHEL  
AUDIARD  
SCULPTURE



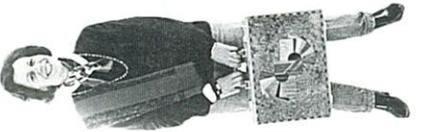
MARTINE  
FOURNIER  
TABLEAUX  
EN APPLIQUE



RENEE  
FALCKE  
PHOTOGRAPHIE  
D'ART



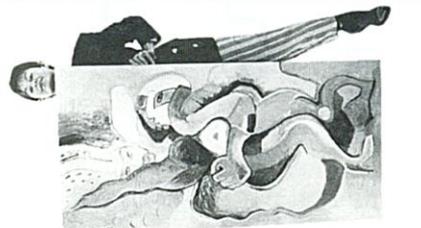
MECKI  
DAURE  
PEINTURE  
SUR BOIS



SYLVIE  
DE  
NEUVILLE  
MARQUETERIE  
CONTEMPORAINE



ALAIN  
LANNEHARD  
POTERIE

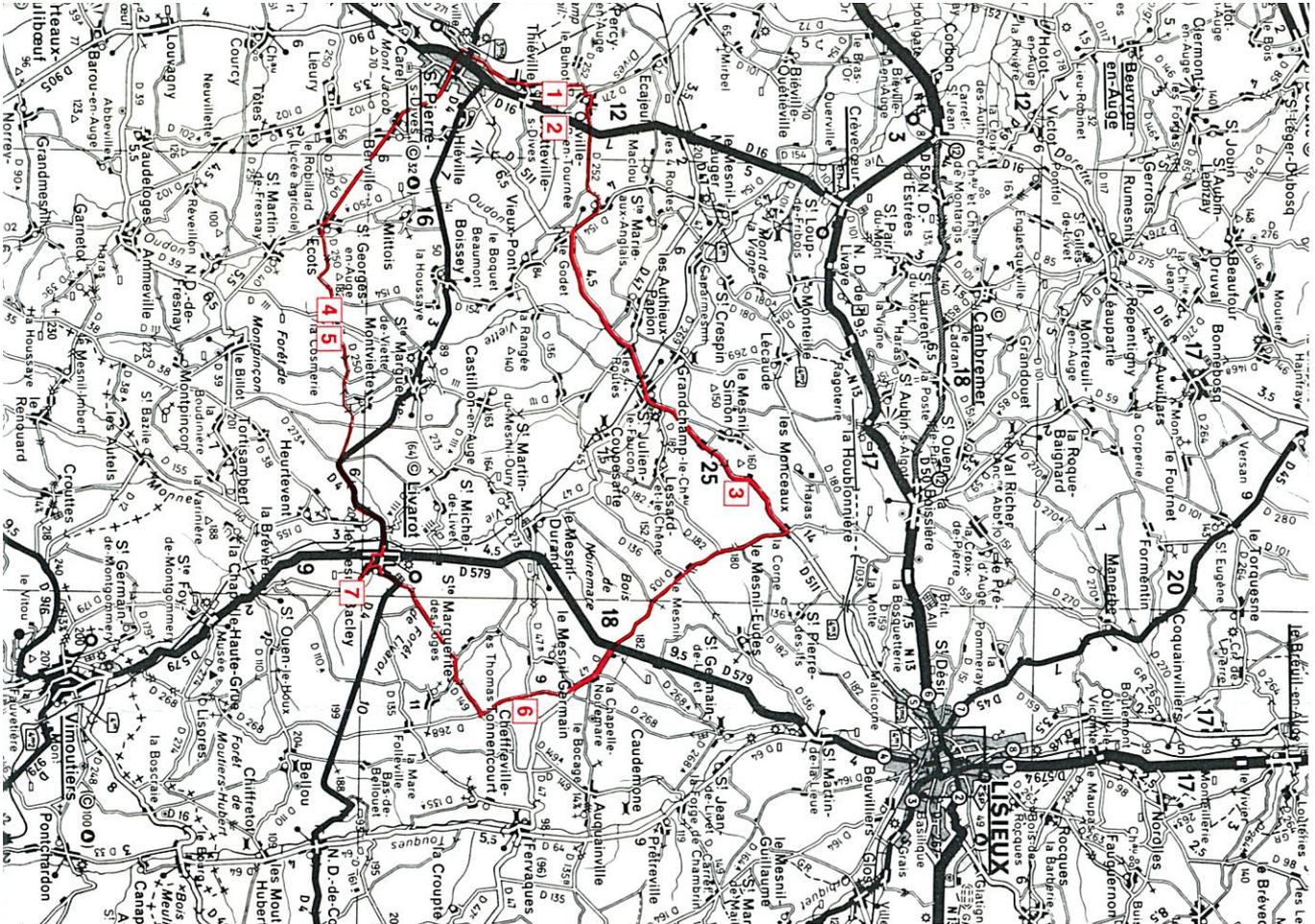


MARIE-CLAUDE  
BATAILLE  
PEINTURE

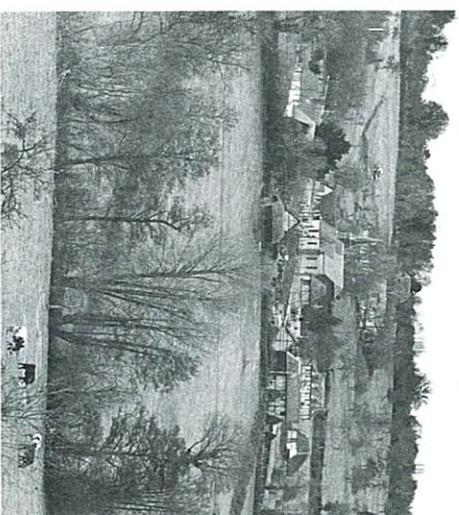
# PORTES OUVERTES DU 11 MAI AU 15 SEPTEMBRE ET SUR RENDEZ-VOUS LES ARTISTES DE LA ROUTE DU PAYS D'AUGE SUD - CIRCUIT DE LIVAROT



- 1** MARIE-CLAUDE BATAILLE  
PEINTURE
- 2** MICHEL AUDIARD  
SCULPTURE  
La Commanderie  
14170 Thiéville  
31 20 72 67  
tous les jours de 14 à 19 heures
- 3** MECKI DAURE  
PEINTURE SUR BOIS  
Le Coiffi  
Le Mesnil-Simon  
14140 Livarot  
31 31 47 86  
tous les jours de 14 à 19 heures
- 4** RENEE FALCKE  
PHOTOGRAPHIE
- 5** MARTINE FOURNIER  
TABLEAUX EN APPLIQUE  
Bourg  
Saint-Georges-en-Auge  
14140 Livarot  
31 20 67 59 et 31 20 64 03  
tous les jours de 14 à 19 heures
- 6** ALAIN LANNEHARD  
POTERIE  
Le Mesnil-Germain  
14140 Livarot  
31 63 40 75  
tous les jours de 10 à 19 heures  
sans interruption
- 7** SYLVIE DE NEUVILLE  
MARQUETERIE CONTEMPORAINE  
lieu dit "L'Angleterre"  
14140 Livarot  
31 63 40 30  
tous les jours de 14 à 19 heures  
sauf le mercredi



© MICHELIN d'après carte n° 989 - 29<sup>e</sup> édition - autorisation n° 91-599



## LA ROUTE DES ARTISTES DU PAYS D'AUGE SUD

CIRCUIT DE LIVAROT  
CALVADOS - NORMANDIE

FOYER RURAL LE BILLOT

14170 L' OUDON

R A L L Y E - C O N C O U R S

Le FOYER RURAL DU BILLOT organise, avec la participation de "LA ROUTE DES ARTISTES", du "MUSEE DU LIVAROT" et de "L'EXPOSITION BOITES A IMAGES" de LIVAROT, un grand concours gratuit doté de nombreux prix, du 1er juillet au 12 septembre 1991. Les résultats et la remise des prix auront lieu lors de la clôture de l'exposition " LES ARTISANS DU CUIR", le 15 septembre à 18 heures, au Foyer du Billot.

1er prix : un sac en cuir et un abonnement d'un an à "Histoire et Traditions Populaires"

2ème prix : une poterie conçue spécialement par A. LANNEHARD

3ème prix : une photographie encadrée et signée R. FALCKE

4ème prix : une affiche originale de film

5ème prix : un tableau en appliqué de M. FOURNIER

6ème prix : une peinture sur bois de Mecki DAURE

7ème prix : un objet en marqueterie de S. de NEUVILLE...

8ème prix : une oeuvre de M.C BATAILLE

(Les lots sont exposés au FOYER DU BILLOT)

Des récompenses: abonnements à "Histoire et Traditions Populaires", des bouteilles de pommeau, des fromages... pour les 30 meilleures réponses suivantes.

Les réponses devront parvenir, impérativement, le 12 septembre 1991, délai de rigueur.

Le jury sera constitué du Président du Foyer Rural, de MM les Maires de Notre-Dame de Fresnay, Grandmesnil et Saint-Georges en Auge, de MM DELEU et BETTON, de Mme FALCKE représentant le Musée de Livarot et la Route des Artistes.

BULLETIN DE PARTICIPATION

(A déposer au Foyer du Billot ou au Musée de Livarot)

Nom.....Prénom.....

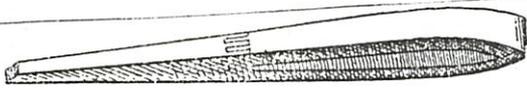
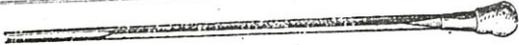
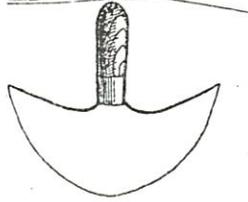
Adresse.....

.....

.....

## Q U E S T I O N N A I R E

- I) AU FOYER DU BILLOT  
 II) EXPOSITION BOITES A IMAGES LIVAROT  
 III) MUSEE DU LIVAROT  
 IV) ROUTE DES ARTISTES

| N°  | Questions                                                                                                                 | Réponses |  |
|-----|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|--|
| I,1 | Quel est le nom du marchand-tanneur qui se procure du tan dans les bois de Berville ?                                     |          |  |
| I,2 | Combien y avait-il de tanneurs (ouvriers et patrons à St Pierre sur Dives en 1846)                                        |          |  |
| I,3 | Quel est le nom des objets suivants<br> |          |  |
|     |                                        |          |  |
|     |                                        |          |  |
|     |                                        |          |  |
|     |                                        |          |  |
| I,4 | Quel pièce du collier de cheval porte le même nom que le fruit d'un arbre de nos forêts ?                                 |          |  |
| I,5 | Quel est le nom du dernier bourrelier du Billot                                                                           |          |  |
| I,6 | Combien faut-il de peaux de taupe pour faire un manteau ?                                                                 |          |  |

|      |                                                                                                             |  |  |
|------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| I,7  | A quoi sert un couteau à écharner ?                                                                         |  |  |
| I,8  | Combien y a-t-il de gants dans la vitrine du gantier ?                                                      |  |  |
| I,9  | Par qui a été inventé le parchemin ?                                                                        |  |  |
| I,10 | Quelle était, en 1495, la différence entre un gantier et un savetier ?                                      |  |  |
| I,11 | Un parchemin du 15 septembre 1767 mentionne la vente d'une pièce de terre. Entre quelles personnes ?        |  |  |
| I,12 | Quel était le nom du cordonnier du Billot en 1920 ?                                                         |  |  |
| I,13 | Quelle est la longueur réelle en cm d'un pied de gantier ?                                                  |  |  |
| I,14 | Quel mot formé de 7 caractères est en place dans un outil de doreur ?                                       |  |  |
| I,15 | Quel objet en corne est l'ami de Mary Rose ?                                                                |  |  |
| I,16 | Qu'est-ce que le maroquin ?                                                                                 |  |  |
| I,17 | Qu'est-ce qu'une tannée ?                                                                                   |  |  |
| I,18 | Quel jouet d'enfant figure dans l'exposition ?                                                              |  |  |
| I,19 | A combien de prêteurs le Foyer a-t-il fait appel ?                                                          |  |  |
| I,20 | En quelle année, le Foyer a-t-il réalisé sa première exposition ? Quel en était le titre ?                  |  |  |
| II,1 | En quelle année Mickey Mouse fit-il ses débuts ?                                                            |  |  |
| II,2 | En quelle année Muybridge construisit-il le premier appareil capable de prendre une succession de clichés ? |  |  |
| II,3 | Quel le nom du fondateur de la cinémathèque française ?                                                     |  |  |
| II,4 | Quel est le film qui réalisa la plus grosse recette du cinéma mondial ?                                     |  |  |

|       |                                                                                                   |  |  |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| II,5  | Quel est le nom de l'inventeur du Kinéscope ou kinétographe ?                                     |  |  |
| II,6  | Quel est le nom de l'inventeur de la photographie ?                                               |  |  |
| II,7  | En quelle année le cinématographe Lumière fut-il utilisé en public pour la première fois ?        |  |  |
| II,8  | Quel est le nom du plus petit appareil appareil photographique Lumière exposé dans l'exposition ? |  |  |
| II,9  | Quel est le nom du réalisateur du film "Le voyage dans la lune" sorti en 1902 ?                   |  |  |
| II,10 | Quel est le titre du premier film parlant 1927 ?                                                  |  |  |
| III1  | De quelle année date le premier document officiel concernant le Livarot                           |  |  |
| III2  | Quel est le nom de l'ancêtre du Pont-L'Evêque ?                                                   |  |  |
| III3  | De quelle région est originaire le Pavé d'Auge                                                    |  |  |
| III4  | A quel fromage normand est associé le nom de Marie Harel ?                                        |  |  |
| III5  | Quel était le nom du bourg de Livarot en 1620 ?                                                   |  |  |
| III6  | Quel est le nom de l'inventeur des boîtes à fromage au siècle dernier ?                           |  |  |
| III7  | Comment s'appelle le cadre en bois à rebords permettant au sérum de s'écouler ?                   |  |  |
| III8  | Quel est le nom des feuilles de roseau utilisées pour faire les galons de notre colonel ?         |  |  |
| III9  | Quel est le nom du produit utilisé pour donner sa couleur au Livarot ?                            |  |  |
| III10 | Combien faut-il de litres de lait pour fabriquer un livarot de 600 g                              |  |  |

|                        |                                                                                                                            |  |  |
|------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|--|
| IV 1                   | Quels sont les objets traités par M. C BATAILLE ?                                                                          |  |  |
| IV 2                   | Quelle est la date du cadran solaire figurant sur la tour de sa maison ?                                                   |  |  |
| IV 3                   | Quelle est la couleur fétiche de Mecki DAURE ?                                                                             |  |  |
| IV 4                   | De quel siècle est le pressoir dans lequel a lieu son exposition ?                                                         |  |  |
| IV 5                   | Quel numéro figure sur la bague du veau sur la photographie au centre de la galerie ?                                      |  |  |
| IV 6                   | A qui appartenaient les pommes photographiées par R. FALCKE ?                                                              |  |  |
| IV 7                   | En quoi consiste la technique de l'appliqué réalisé par M. FOURNIER ?                                                      |  |  |
| IV 8                   | De quel pays étranger s'inspire souvent M. FOURNIER ?                                                                      |  |  |
| IV 9                   | A quelle température cuit-on les grès de la poterie ?                                                                      |  |  |
| IV10                   | Quelle est la date marquée sur le fronton de la maison du potier ?                                                         |  |  |
| IV11                   | Quel est le motif représenté sur l'écritoire ? (S. de Neuville)                                                            |  |  |
| IV12                   | Quels sont les animaux représentés au pied du cèdre sur le panneau mural ? (S. de Neuville)                                |  |  |
| QUESTIONS SUBSIDIAIRES |                                                                                                                            |  |  |
| 1)                     | Quel est le nombre d'objets exposés au Foyer du Billot ?                                                                   |  |  |
| 2)                     | Quel est le nombre d'entrées payantes réalisé par le FOYER DU BILLOT, l'exposition BOITES A IMAGE et le MUSEE DU LIVAROT ? |  |  |

N'oubliez pas d'écrire votre nom et votre adresse sur la première page du questionnaire et de le retourner au Foyer du Billot ou au Musée du Livarot avant le 12 septembre 1991. Merci de votre participation

# LIVAROT

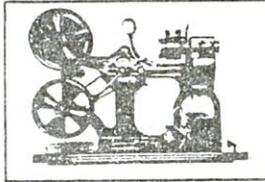
AU MANOIR DE L'ISLE

## EXPOSITION

Du 15 Juin au 15 Septembre 1991  
Tous les jours de 14 h à 18 h

### BOITES A IMAGES

ANTIQUÉ CAMERAS COLLECTIONS



PETITE HISTOIRE DE LA PHOTO ET DU CINEMA  
A TRAVERS DES COLLECTIONS D'APPAREILS  
PHOTOGRAPHIQUES ET CINEMATOGRAHIQUES  
LUMIERE - PATHE - GAUMONT...

Exposition organisée par le Comité  
du TRICENTENAIRE de LIVAROT  
Tél. 31 63 43 13 ou 31 63 47 39



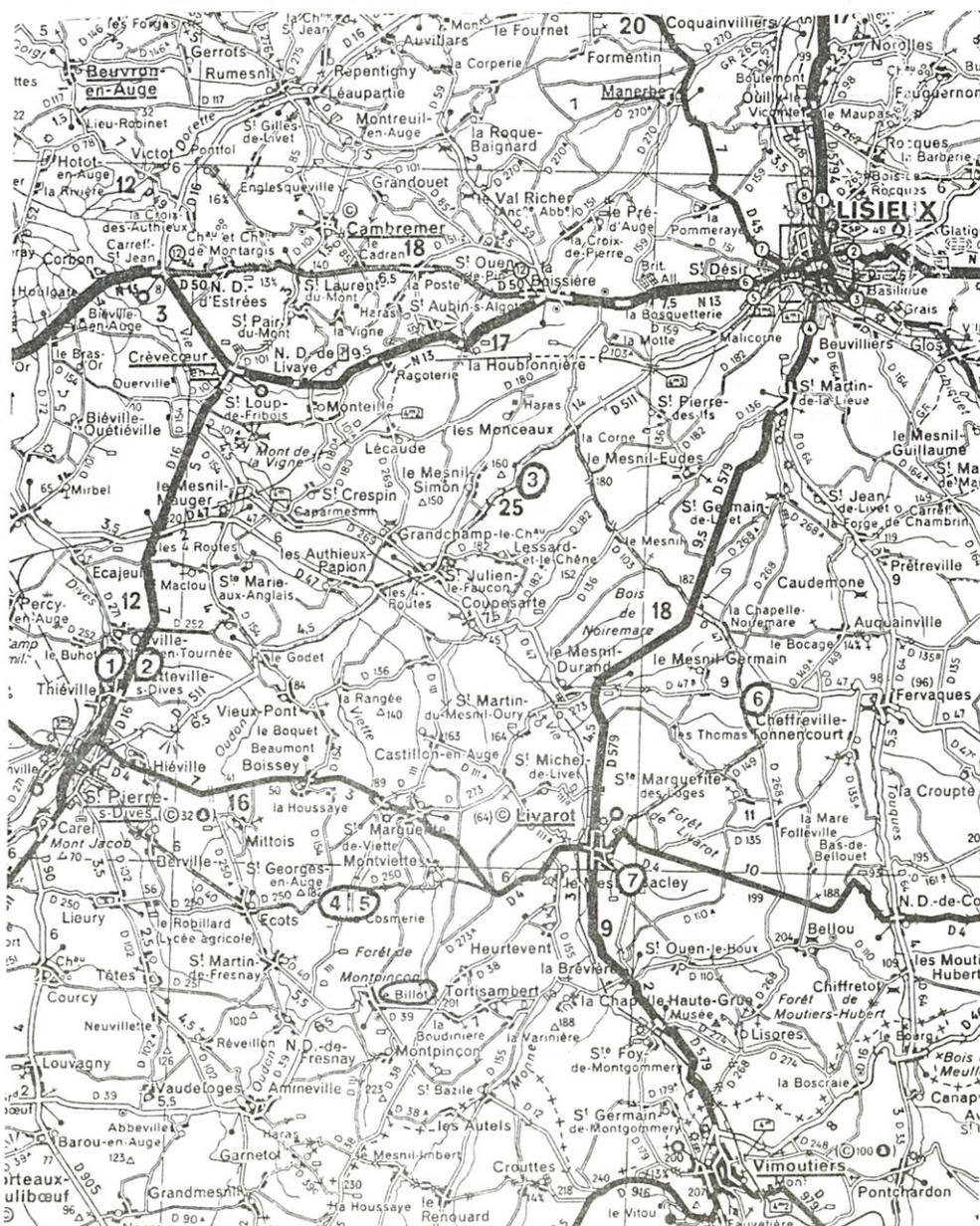
# LIVAROT

« AU MANOIR DE L'ISLE »

## MUSÉE

SUR LE

## FROMAGE



- 1 **MARIE-CLAUDE BATAILLE**  
PEINTURE
- et
- 2 **MICHEL AUDIARD**  
SCULPTURE  
La Commanderie  
14170 Thiéville  
31 20 72 67  
tous les jours de 14 à 19 heures
- 3 **MECKI DAURE**  
PEINTURE SUR BOIS  
Le Cotil  
Le Mesnil-Simon  
14140 Livarot  
31 31 47 86  
tous les jours de 14 à 19 heures
- 4 **RENEE FALCKE**  
PHOTOGRAPHIE
- et
- 5 **MARTINE FOURNIER**  
TABLEAUX EN APPLIQUE  
Bourg  
Saint-Georges-en-Auge  
14140 Livarot  
31 20 67 59 et 31 20 64 03  
tous les jours de 14 à 19 heures
- 6 **ALAIN LANNEHARD**  
POTERIE  
Le Mesnil-Germain  
14140 Livarot  
31 63 40 75  
tous les jours de 10 à 19 heures  
sans interruption
- 7 **SYLVIE DE NEUVILLE**  
MARQUETERIE CONTEMPORAINE  
lieu dit "L'Angleterre"  
14140 Livarot  
31 63 40 30  
tous les jours de 14 à 19 heures  
sauf le mercredi

© MICHELIN d'après carte n° 989 - 29<sup>e</sup> édition - autorisation n° 91-599